



magazine

MENSUEL N° 455 — JUILLET-AOÛT 2019 — 2,80 EUROS

TÉLÉMÉDECINE

LES PRÉMICES D'UNE
RÉVOLUTION SOCIÉTALE

RIPPERS

DIALOGUER, C'EST LA CLÉ

THOMAS VOECKLER

CYCLISTE EN TRANSITION

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
MOBILITÉ



4

DÉCRYPTAGE

Panorama des inégalités en France.

5

L'ESSENTIEL

5 France

Édito

7 Assurance-chômage :

le gouvernement tape sur les plus précaires.

8 Interview de Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la CFDT : "Avec le Pacte du pouvoir de vivre, un nouveau rapport de force est né".

10 Europe

Belgique. Confédération des syndicats chrétiens (CSC). Entretien avec Martin Willems, responsable de United Freelancers, guichet dédié aux travailleurs autonomes.

11 Italie. Les ONG dans le viseur de Salvini.

13 Monde

Hongkong. Des millions de personnes dans les rues.

14

DOSSIER

TRANSPORTS

Liberté, égalité, mobilité

Face à l'impasse du tout-voiture, il est temps de se bouger.

22

ARRÊT SUR IMAGE

Olvo. La livraison écolo

Cette société fait la preuve qu'une alternative non motorisée et moins polluante existe!

Une réponse intéressante pour livrer en temps et en heure malgré les embouteillages qui saturent les villes.

26

L'INVITÉ DU MOIS

Thomas Voeckler

À 40 ans, le sportif entame sa reconversion. Un nouveau départ pour cet ambassadeur du vélo et des mobilités douces.

30

SUR LE TERRAIN

Rippers. Dialoguer, c'est la clé

À la métropole Rouen Normandie, la CFDT a été à l'initiative d'une dynamique de dialogue social exemplaire. Pour les éboueurs, premiers à avoir expérimenté la méthode, cela s'est traduit par de nettes améliorations de leurs conditions de travail.

32



ÉCLAIRAGE

Télémedecine

La consultation médicale à distance va transformer notre rapport aux médecins. Au Favril,

en Eure-et-Loir, les patients se rendront désormais dans une cabine médicalisée en mairie pour pratiquer leur autoexamen.

34

VOS DROITS

Assurance vie professionnelle CFDT. Un outil à connaître

Tout adhérent CFDT peut bénéficier, dès son premier jour de cotisation, d'une assistance juridique pour être défendu en cas de mise en cause personnelle concernant son activité professionnelle. Un droit très utile.

37

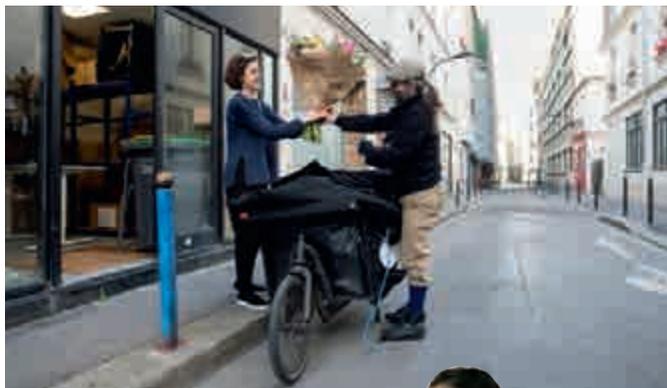
VIE PRATIQUE

38 Bafa

Un diplôme pour l'animation.

39 Retraite progressive

S'arrêter en douceur.



41

LIRE, VOIR, ENTENDRE

RÉDACTION : 4, bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19. Tél. : 0142038180. E-mail : magazine@cfdt.fr - Twitter : @SH_CFDT - Site : www.cfdt.fr Directeur de la publication : Frédéric Sève. Rédacteur en chef : Nicolas Ballot. Rédacteur en chef adjoint : Jérôme Citron. Rédacteurs : Anne-Sophie Balle, Didier Blain, Marie-Nadine Eltchaninoff, Guillaume Lefèvre, Claire Nillus, Emmanuelle Pirat, Aurélie Seigne. Rédactrice-graphiste : Murielle Guillard. Secrétaires de rédaction : Jean-Marie Forget, Mylène Phepin. Secrétariat et gestion des petites annonces : Dominique Fevez, Mathilde Lokossou. Ont participé à ce numéro : Frédéric Casadesus, Emmanuel Dreux. Conception graphique : M&C Saatchi Corporate. ADMINISTRATION & ABONNEMENTS : GiE CFDT-Presses - 4, bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19. Tél. : 0142038140. Fax : 0153728561. Responsable : Mylène Baudry. Abonnement annuel : 39 €. Étranger (sauf UE et Suisse) : 55 €. Chèque à l'ordre de CFDT-Presses. Responsable de la coordination annonceurs et partenaires : Mylène Baudry. CHANGEMENT D'ADRESSE : contactez votre syndicat (coordonnées sur votre carte d'adhérent). Imprimerie : Roto France - 77185 Lognes. N° CPPAP : 1122 S 06265. ISSN : 0395-5621. PAGES SPÉCIALES jointes sous film : FCE (1 à XVI), FEP (1 à XVI), FGMM (1 à VIII), Normandie (1 à IV), Pays de la Loire (1 à IV), PSTE (1 à XVI). Crédit Une : Carlos Muñoz Yagüe/Divergence-images.com - Ce journal est imprimé sur du papier fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement (www.fsc.org).

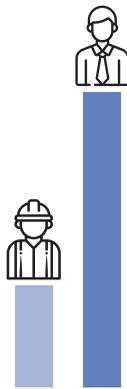
Panorama des inégalités en France

Source : Observatoire des inégalités 2019

Éducation

x2,9

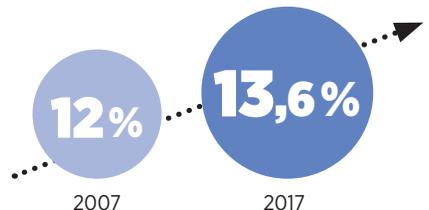
Il y a 2,9 fois plus **d'enfants de cadres que d'enfants d'ouvriers** dans l'enseignement supérieur. **La part des enfants d'ouvriers ne progresse pas.** Elle était de 12,2% en 2017 mais il est vrai aussi que la part d'ouvriers diminue dans la population.



28,1%
La part des femmes sur les bancs des écoles d'ingénieurs a pratiquement cessé de progresser. Elle représentait 26,8% des élèves en 2005-2006. Dix ans plus tard, elle atteint 28,1%. **À ce rythme, il faudrait 170 ans pour atteindre la parité.**

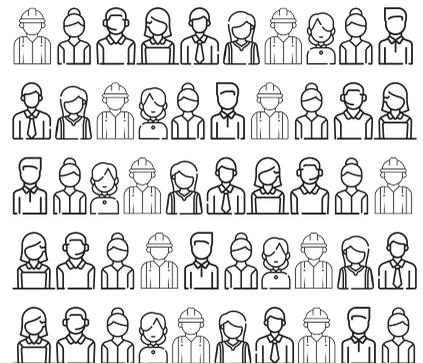
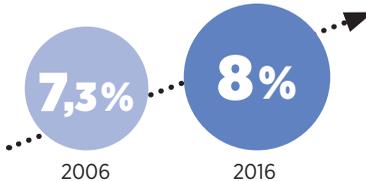
Emploi

La précarité de l'emploi (CDD, intérim...) concerne un nombre croissant de travailleurs.



Niveau de vie

Le taux de pauvreté a augmenté de 7,3% à 8% entre 2006 et 2016.



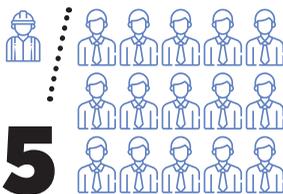
5 millions

de personnes vivent avec moins de 855 € par mois.

Médias

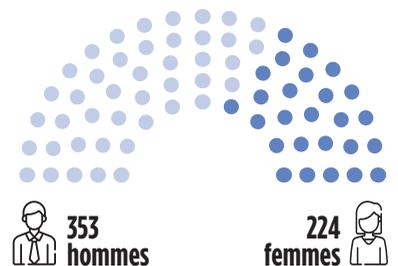
x15

Dans les médias, les milieux populaires sont très peu visibles. **Les cadres supérieurs sont 15 fois plus visibles que les ouvriers** dans les œuvres de fiction et les magazines d'information.



Politique

La part des femmes parmi les députés a doublé en dix ans. Elle est passée de 18,5% en 2007 à 38,8% en 2017.



38,8%

À l'Assemblée nationale, il y a **224 femmes sur 577 députés.**



La SNCF condamnée à réintégrer un salarié lanceur d'alerte

JUSTICE C'est une première : à la mi-avril, le conseil de prud'hommes de Lyon a condamné la SNCF à réintégrer un salarié lanceur d'alerte. Affecté aux services des achats, le salarié avait, dès 2012, signalé à plusieurs reprises à sa hiérarchie les irrégularités constatées dans l'attribution de marchés à IBM, avant de saisir la justice française et, parallèlement, la Commission européenne. Muté à d'autres postes, le salarié a finalement fait l'objet d'une procédure disciplinaire en 2018 : il a alors décidé de faire appel au conseil de prud'hommes. Ce dernier, en vertu de la loi Sapin II, qui instaure une protection pour les lanceurs d'alerte, a condamné l'employeur. La protection du lanceur d'alerte s'applique ici puisque le salarié qui a dénoncé les faits a d'abord interpellé sa hiérarchie, comme le veut la procédure. À l'avenir, la CFDT espère que les salariés pourront également s'appuyer sur la directive européenne adoptée à la mi-avril par le Parlement européen, qui offre la possibilité de passer outre l'alerte en interne. Elle doit être transposée dans les deux ans. En attendant, cette première jurisprudence est un signal particulièrement positif à destination des lanceurs d'alerte.



Mauvaises ondes pour les salariés

AUDIOVISUEL PUBLIC Baisse des recettes publicitaires, regroupement de services, plans d'économies : l'audiovisuel public, aussi bien radio que télévision, est dans la tourmente. D'ici à 2022, France Télévisions aura supprimé près de 900 postes, soit presque 10% de son effectif (9 500 salariés). Dès 2020, France 4 et France Ô quitteront la TNT et passeront sur internet avec pour conséquence la suppression de 50 emplois à France 4.

Du côté de Radio France, la direction a annoncé un plan d'économies de 60 millions d'euros d'ici à 2022. Il devrait aboutir à la suppression de 270 à 390 postes sur 4 500 salariés. L'intersyndicale – CFDT, CGT, FO, SNJ, Sud et Unsa – a qualifié ce plan de « dangereux et destructeur ». Le comité social et économique (CSE) central estime les orientations stratégiques de Radio France « clairement incomplètes ». Christophe Pauly, secrétaire national de la fédération CFDT du secteur (F3C), confirme : « Ce plan n'a pas été préparé du tout. Les salariés qui ont déjà subi de nombreuses évolutions sont dans le flou total, d'autant que certains secteurs de la radio sont déjà à l'os. » ●

ÉDITO

La vacance de la justice sociale

L'été a commencé, annonçant pour nombre de travailleurs des vacances bien méritées. Cependant, l'arrivée des beaux jours est, malheureusement cette année, assombrie par la réforme gouvernementale de l'assurance-chômage, véritable attaque en règle contre la justice sociale. Plutôt que de s'attaquer à la précarité, l'exécutif s'en prend aux précaires en faisant peser sur les demandeurs d'emploi l'écrasante majorité des économies demandées au régime d'assurance-chômage !

L'arrivée de la saison estivale, c'est aussi le moment de suivre le Tour de France, commenté par le retraité du vélo Thomas Voeckler, notre « invité du mois », ou de se (re)mettre au vélo, l'un des moyens de transport alternatifs crédibles et pratiques face au tout-voiture. Notre dossier démontre que les mobilités se réinventent... et que les salariés ont un rôle à jouer dans ces transformations. ●

Nicolas Ballot, rédacteur en chef



GE supprime 1044 emplois en France

Énorme restructuration en vue pour le groupe américain General Electric, qui a annoncé plus de 1000 licenciements en France, dont 792 sur son site de Belfort. C'est en effet l'entité productrice des turbines à gaz qui est principalement concernée. Le total des suppressions d'emplois représenterait 54 % des effectifs de GE Gaz. Les services support sont aussi touchés, avec une annonce de 221 licenciements, au siège de GE à Boulogne-Billancourt. À l'heure où nous bouclons, les détails du plan social ne sont pas encore connus. Mais quels qu'ils soient, la CFDT appelle à se mobiliser et à ne pas baisser les bras : « Il faut travailler pour trouver de nouvelles activités, autour de l'aéronautique par exemple. Le site compte beaucoup d'atouts, des compétences et de fortes expertises », indique Patrice Pujol, délégué syndical chez GE Gaz.

Urgences : les premières mesures

HÔPITAUX Le gouvernement a lancé une mission nationale pour refonder les urgences et a débloqué 70 millions d'euros. Quelque 30 000 personnels paramédicaux vont bénéficier, dès juillet, d'une « prime forfaitaire de risque » revalorisée à 118 euros bruts, soit 100 euros nets par mois. Des annonces bienvenues mais loin de satisfaire la Fédération CFDT Santé-Sociaux, qui se bat notamment pour une revalorisation du statut des aides-soignantes. Pas sûr que le mouvement de colère ne s'arrête de sitôt.



Le chiffre

1,7 milliard

C'est le déficit estimé de la Sécurité sociale. Après des années d'efforts, le retour à l'équilibre des comptes devait avoir lieu cette année, mais le ralentissement de l'économie mondiale nécessite de revoir les projections économiques.

La masse salariale en 2019 ne devrait augmenter que de 2,9 % au lieu des 3,5 % attendus, soit un manque à gagner de 1,7 milliard d'euros. Les dépenses s'annonçant conformes aux prévisions, l'excédent prévu se transforme en déficit.

Ce n'est pas tout ! Les mesures prises par le gouvernement pour répondre aux gilets jaunes – notamment la désocialisation des heures supplémentaires et la création d'un taux intermédiaire de CSG sur les pensions et les allocations chômage – pourraient aggraver le déficit de 2,7 milliards d'euros supplémentaires si ces mesures n'étaient pas compensées par le budget de l'État.

Assurance-chômage : le gouvernement tape sur les plus précaires

PROTECTION SOCIALE L'annonce est brutale, les mesures sont profondément injustes et la logique est purement budgétaire. En présentant sa réforme de l'assurance-chômage, le 18 juin dernier, le gouvernement a clairement affiché ses intentions : réaliser 3,4 milliards d'euros d'économies d'ici à la fin 2021. Pour cela, il choisit de durcir les conditions d'accès à l'assurance-chômage à compter du 1^{er} novembre prochain : pour pouvoir être indemnisé, il faudra avoir travaillé six mois au cours des vingt-quatre derniers mois (et non plus quatre sur vingt-huit), ce qui retarde d'autant l'entrée en indemnisation de 240 000 personnes.

Les droits rechargeables (qui permettent de prolonger ses droits en cas de reprise d'activité) sont maintenus mais leurs conditions d'accès sont revues : il faudra avoir travaillé six mois (contre un actuellement) pendant sa période de chômage pour voir son indemnisation prolongée. Quelque 250 000 personnes sont également concernées. « Ces mesures vont principalement toucher les jeunes, souvent non éligibles au RSA, et les plus

précaires, qui cumulent des petits boulots, s'indigne la CFDT, qui se demande où est la justice sociale promise par l'exécutif quand 100 % des demandeurs d'emploi impactés par cette réforme sortent perdants. » Les cadres de moins de 57 ans ne seront pas épargnés et se verront appliquer une dégressivité de 30 % de leur allocation à compter du septième mois de chômage dès lors qu'ils gagnent plus de 4 500 euros bruts par mois.

Le patronat, lui, peut se frotter les mains. Le bonus-malus (censé responsabiliser les employeurs et éviter le recours abusif aux contrats courts) ne sera finalement appliqué qu'à sept secteurs d'activité à partir du 1^{er} janvier 2020 et pour des montants relativement faibles. Pas de quoi inciter les entreprises à modifier leurs pratiques. La seule mesure positive de cette réforme réside peut-être dans l'accompagnement des chômeurs que le gouvernement souhaite renforcer. Une aide à la mobilité (transport, garde d'enfant, etc.) devrait voir le jour début 2020, et 1 000 emplois supplémentaires sont annoncés à Pôle emploi. Un moindre mal. ●



Fusion Renault-Fiat, un projet ajourné

INDUSTRIE Le psychodrame aura duré douze jours. Commencé le 26 mai par l'offre de fusion du groupe Fiat Chrysler Automobiles (FCA) faite à Renault afin de constituer le numéro 3 mondial de l'automobile, il s'est achevé brutalement dans la nuit du 5 au 6 juin, après que le groupe italo-américain a retiré sa proposition. Durant toute la séquence, la CFDT est restée ferme sur ses positions : sceptique sur le projet d'une fusion entre égaux, elle reconnaît néanmoins que cette union aurait pu constituer une opportunité pour l'Alliance Renault-Nissan. « Nous ne sommes pas opposés par principe. La mariée a de belles choses dans la corbeille : un apport capitalistique important, quelques beaux modèles... mais aussi des faiblesses notables », explique Franck Daoût, le délégué syndical central de Renault. Parmi elles : l'absence de R&D depuis dix ans, la faiblesse technologique (dans l'électrique, par exemple) ou encore l'état industriel désastreux des sites transalpins. Cet échec ne signifie pas pour autant la fin de l'histoire. Compte tenu des forts besoins en investissements pour l'avenir de l'automobile, trouver de nouvelles synergies entre groupes pourrait s'avérer très intéressant. « Mais commençons par clarifier et renforcer l'Alliance avec Nissan », résume Franck Daoût. « Ce n'est que dans ce cadre-là que nous pourrions envisager de nouveaux rapprochements. »



Agenda

LES GRANDES RÉFORMES À SURVEILLER

Parmi les travaux parlementaires de cet été, voici une sélection de quatre lois majeures qui devraient être débattues dès la rentrée et qu'il faudra suivre avec attention.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire**

Il sera présenté en Conseil des ministres début juillet et débattu à partir du mois de septembre au Parlement. Il prévoit notamment une remise à plat du crédit d'impôt transition énergétique (CITE), qui devrait relancer la rénovation des «passoires énergétiques».

- **Projet de loi de bioéthique**

Le texte, qui prévoit notamment l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes et aux femmes non mariées, sera examiné par le Parlement à partir de la fin septembre.

- **Projet de loi grand âge et autonomie**

En mars dernier, Dominique Libault a remis des préconisations portant sur la revalorisation des métiers de l'âge, notamment la création d'une filière grand âge. Cette loi devrait présenter une solution au financement de l'autonomie et être adoptée d'ici à la fin de l'année.

- **Réforme des retraites**

Début juillet, le haut-commissaire à la réforme des retraites remettra son rapport, fruit des concertations avec les partenaires sociaux. Ce document devrait servir de base de travail au gouvernement. Une loi pourrait être adoptée au début de 2020.

**Marylise Léon**

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT.

“Avec le Pacte du pouvoir de vivre, un nouveau rapport de force est né”**Le Pacte du pouvoir de vivre* a été lancé il y a trois mois. Quel en était l'objectif ?**

➔ Face à l'urgence de concilier transition écologique et justice sociale, la CFDT a décidé de travailler avec ceux qui partagent ses valeurs, beaucoup de ses revendications et surtout qui ont envie d'agir ! Pour la première fois, avec 18 autres organisations issues du monde syndical, associatif ou mutualiste, nous avons créé cette alliance inédite pour interpeller les décideurs et proposer, par-delà le cadre syndical, une réponse organisée de la société civile à la crise que nous traversons. Nous nous sommes mis d'accord sur 66 revendications – le Pacte du pouvoir de vivre – afin de lutter simultanément contre le dérèglement climatique, pour l'amélioration du quotidien des citoyens, remettre l'exigence de solidarité et d'égalité au sein de l'économie et construire une société plus juste. Trois mois plus tard, le pari d'installer cette nouvelle alliance dans le paysage politique est gagné : le pacte est aujourd'hui soutenu par 44 organisations.

Quels résultats avez-vous déjà obtenus ?

➔ Les résultats se mesureront sur des périodes plus longues mais le pacte a déjà permis d'inscrire concrètement la question de la rénovation énergétique des logements à l'agenda des mobilisations territoriales. Par ailleurs, nous avons noté l'inflexion du discours du président de la République et du Premier ministre sur les questions relatives à l'environnement, à la justice sociale et à la démocratie, avec une volonté de changer de méthode, concerter davantage. Désormais, il nous faut des actes !

Lors d'une conférence de presse, le 17 juin dernier, nous avons présenté huit mesures concrètes que le gouvernement doit adopter immédiatement. Elles concernent, entre autres, le logement, les minima sociaux, la lutte contre la pauvreté, le grand âge... Certaines devront se traduire dans le projet de loi de finances, qui se discute en ce moment et dont les arbitrages seront connus cet été, d'autres sont applicables tout de suite, pour l'accueil des migrants notamment. Même si nous ne pouvons pas laisser aux générations futures une dette financière trop lourde, l'État doit consentir davantage d'investissements dans l'écologie, au risque de leur laisser une planète invivable. C'est maintenant qu'il faut agir pour éviter l'irréversible.

Quelles actions les associations signataires du pacte envisagent-elles dans les mois à venir ?

➔ Dès cet été, un Observatoire du pacte sera sur pied afin d'analyser l'impact des décisions politiques nationales sur la vie des gens. À partir de septembre, nous lancerons un «tour de France du Pacte du pouvoir de vivre» en allant dans chaque région à la rencontre des citoyens et des militants de nos structures. Et, pourquoi pas, aussi s'adresser aux élus locaux et aux candidats aux municipales avec des pactes territoriaux reprenant les projets locaux devant faire l'objet d'engagements prioritaires ? Il faut pérenniser ce nouveau rapport de force, dépasser la contestation pour construire des alternatives. ●

Propos recueillis par Claire Nillus

* Retrouvez les 66 propositions du pacte sur www.pactedupouvoirdevivre.fr

Belgique/



Martin Willems

“La CSC veut représenter tous les travailleurs, y compris les indépendants”

La Confédération des syndicats chrétiens a créé un guichet unique dédié aux travailleurs autonomes. Entretien avec son responsable.

Qu'est-ce que United Freelancers ?

► En Belgique, on n'a que deux statuts, salarié et indépendant. Jusqu'à présent, la CSC organisait uniquement les salariés. Avec United Freelancers (UF), elle devient représentative de tous les travailleurs dans tous les secteurs et tous les statuts. UF n'est pas un nouveau syndicat ni une nouvelle fédération, c'est plutôt un guichet unique mutualisé entre nos fédérations. Il rassemble tous les travailleurs indépendants qui adhèrent à la fédération de leur activité professionnelle.

Qu'est-ce qui a poussé la CSC à créer ce guichet unique ?

► Les indépendants sont de plus en plus nombreux, et beaucoup travaillent de longues périodes pour un donneur d'ordres principal dans des collectifs de travail, entreprises ou administrations. Ils exercent leur activité dans des conditions très similaires à celles des salariés. Dans la région bruxelloise, leur nombre a augmenté de 7% en un an et en Flandre de 23% en trois ans. Ce sont bien sûr les travailleurs des plateformes et du numérique mais aussi des secteurs traditionnels comme le journalisme, la traduction, l'enseignement,



les transports et les livraisons, l'hôtellerie-café-restauration, le médical et le paramédical... et même l'industrie!

Quels services offre United Freelancers aux indépendants ?

► En Belgique, les syndicats sont aussi chargés du paiement des allocations chômage. Les indépendants adhérents bénéficient de ce service. On propose également un soutien individuel en répondant à toute demande d'intervention et à leurs interrogations, notamment sur leurs contrats de service. Ceux-ci ont souvent des clauses très contraignantes imposant les mêmes obligations qu'au salarié, comme prévenir de ses absences, être présent en personne sur site alors qu'un indépendant peut se faire remplacer, renoncer à ses droits d'auteur. Et ceci sans les avantages, tels que le treizième mois, le paiement des premiers jours de maladie... Certains contrats avantagent énormément le donneur d'ordres.

Quoi d'autres ?

► UF offre également une aide juridique et prend en charge les frais de justice pour toutes les affaires relevant du tribunal

du travail [l'équivalent des prud'hommes] comme les requalifications de contrat. L'indépendant peut aussi aller devant le tribunal de l'entreprise. Pour cela, la CSC dispose d'un réseau d'avocats partenaires à des tarifs réduits mais là, c'est l'affilié qui finance. De même, dans le cadre du soutien professionnel, ces travailleurs font souvent appel à des services comptables, UF propose aussi des partenaires pour cela. Enfin, on reste un syndicat et on essaie de voir si le problème est collectif. Si c'est le cas, on organise une négociation pour régler la question collectivement avec l'employeur soit à l'échelle du secteur, soit nationale. La CSC a l'ambition de représenter les indépendants dans tous les lieux de concertation afin de faire évoluer les lois en leur faveur.

United Freelancers connaît-il le succès ?

► UF n'existe que depuis début juin. On s'est rendu compte que parmi nos adhérents, certains étaient déjà sous statut d'indépendant, ce qui nous a étonnés. C'est le cas de salariés licenciés de plus de 50 ans contraints de devenir indépendants parfois dans le même secteur d'activité. Ils sont restés affiliés. Cela concerne déjà entre 3000 et 4000 membres. Il y a aussi des indépendants complémentaires, ce qui signifie qu'ils ont une petite activité en plus de leur emploi de salarié. La CSC leur offre des services en tant que salarié mais aussi comme indépendant complémentaire. Ils sont environ 40000. ●

Propos recueillis par Didier Blain

Italie/

Les ONG dans le viseur de Salvini

IMMIGRATION Le gouvernement italien a adopté le 12 juin dernier un décret-loi renforçant son arsenal législatif antimigrants. Voulu par Matteo Salvini, le ministre de l'Intérieur et dirigeant de la Ligue (extrême droite), le texte accentue encore la pression sur les ONG qui viennent en aide aux migrants. Désormais, le commandant, le propriétaire et l'armateur d'un navire entrant sans autorisation dans les eaux territoriales italiennes s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 50 000 euros. Et en cas de « récidive » de la part des humanitaires, le décret prévoit la saisie de leur bateau. Médecins sans frontières et SOS Méditerranée dénoncent cette criminalisation du sauvetage en mer et rappellent que depuis la fermeture des ports italiens, il y a un an, « au moins 1 151 hommes, femmes et enfants vulnérables sont morts et plus de 10 000 autres ont été renvoyés de force en Libye, exposés à encore plus de souffrances. » ●



Parlement européen/ L'extrême droite échoue à faire bloc

Dans un Parlement européen en pleine recomposition, les forces d'extrême droite n'ont pas réussi à former la vaste alliance populiste rêvée par Marine Le Pen et Matteo Salvini. Le groupe Identité et démocratie (ID), lancé le 13 juin par la présidente du Rassemblement national français et le chef de la Ligue italienne Marco Zanni, compte 73 députés. Parmi ceux-ci, les députés allemands de l'AfD, les Autrichiens du FPÖ, les Belges du Vlaams Belang et les députés populistes de République tchèque, du Danemark, de Finlande et d'Estonie. Mais le duo franco-italien a échoué à rallier le PiS polonais,

le mouvement Vox espagnol ou encore le Parti pour le Brexit du Britannique Nigel Farage. Le groupe ID est la cinquième formation du Parlement européen, derrière le PPE (Parti populaire européen, de droite, 179 députés), les sociaux-démocrates (153 députés), Renew Europe (106 députés, groupe centriste renommé ainsi à l'initiative des députés macronistes) et Les Verts, 75 députés.



Union européenne/

L'Autorité européenne du travail sur les rails



C'est à Bratislava (Slovaquie), que siègera la nouvelle Autorité européenne du travail. Sa vocation est de mieux encadrer la mobilité des 17 millions d'Européens qui travaillent dans un autre État membre que leur pays d'origine. Dans sa lutte contre le dumping social, elle prendra en charge toutes les questions de droit du travail liées à une problématique européenne. Elle devra s'attaquer à l'épineux dossier de la fraude au travail détaché, un enjeu primordial pour l'Union. Pour la

Confédération européenne des syndicats (CES), la mise en place de cette instance marque « une étape positive dans la lutte contre les abus relatifs aux droits des travailleurs. C'est aussi une avancée dans la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux ».

La CES aura deux représentants au sein du conseil d'administration de l'institution. Elle veillera à ce que « l'autorité joue un rôle actif dans la chasse aux faux emplois indépendants et aux sociétés boîtes aux lettres ». Elle devrait commencer à fonctionner dès la fin de l'année et être pleinement opérationnelle en 2023.

En bref

**Venezuela/
La coopération
ASI-CFDT
se poursuit**

Alors que la situation humanitaire du Venezuela est catastrophique, la CFDT va poursuivre sa coopération avec l'Alliance syndicale indépendante (ASI), à un moment où ce syndicat vénézuélien a plus que jamais besoin de soutien. Le président de l'ASI, Carlos Navarro, a dû se réfugier à l'étranger au vu de la gravité des menaces qui pèsent sur lui et sa famille. De nombreux militants de l'ASI ont été contraints d'en faire autant. Les grandes pannes d'électricité du début mai ont endommagé les installations de l'ASI, qui ne dispose plus de matériel informatique ni de climatisation. La CFDT a décidé de débloquent des fonds au titre de la solidarité internationale afin que l'ASI puisse de nouveau faire fonctionner sa structure.

**Hongkong/****Des millions de personnes dans les rues**

MOBILISATION Le 15 juin, 2 millions de Hongkongais sur les 7,5 que compte le territoire sont descendus dans les rues pour réclamer la démission de Carrie Lam, la cheffe de l'exécutif nommée par Pékin, et le retrait définitif de la loi d'extradition vers la Chine. Malgré l'annonce de la suspension de l'examen de cette loi et les excuses publiques de Carrie Lam, les Hongkongais se sont fortement mobilisés, infligeant ainsi aux autorités chinoises un camouflet. Le but de la manœuvre chinoise était de pouvoir poursuivre des délinquants mais aussi des opposants au régime communiste de Pékin réfugiés sur le territoire autonome. Ce dernier est retourné dans le giron de la République populaire de Chine depuis 1997 mais il bénéficie toujours d'un statut de région administrative spécial avec des libertés démocratiques jusqu'ici garanties. ●

OCDE/**Les mailles du filet du fisc se resserrent sur les fraudeurs**

«La communauté internationale a atteint un niveau de transparence fiscale sans précédent», assure Angel Gurría, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Selon l'organisme, 95 milliards d'euros ont été récupérés depuis 2009 dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale, dont 10 milliards pour la France. Des résultats qui devraient s'améliorer avec la mise en place, depuis 2018, de l'échange automatique d'informations bancaires dans une centaine de pays. Ce dispositif permet de connaître la situation fiscale des personnes quel que soit leur lieu de résidence. Il est devenu plus difficile pour un Français de dissimuler des comptes dans un autre pays pour échapper au fisc. Les institutions financières (banques, assurances...) d'un pays sont en effet obligées de communiquer l'identité des étrangers détenteurs de comptes bancaires. «Nous nous rapprochons d'un monde où les fraudeurs n'auront plus nulle part où se cacher», se réjouit Angel Gurría.

Russie/**Le pouvoir cède sous la pression citoyenne****HISTORIQUE** L'affaire Golounov fera date.

C'est la première fois que le pouvoir fait machine arrière. Le journaliste enquêtait sur la corruption à la mairie de Moscou quand il a été arrêté au début du mois de juin, sous le chef d'accusation de trafic de drogue. Un dossier monté de toutes pièces, comme les autorités russes en ont le secret. Des photos d'un laboratoire clandestin, prétendument prises au domicile du journaliste et relayées sur internet par la police, se sont vite révélées des faux grossiers. Tout ce que les médias et réseaux sociaux russes comptent de voix indépendantes se sont indignées devant cette machination. Trois journaux nationaux, fait exceptionnel, ont publié une Une commune de soutien intitulée *Je suis/nous sommes Ivan Golounov*. En quelques jours, le journaliste était libéré, les charges abandonnées et deux généraux de la police limogés par le Président. Signe manifeste de l'embarras du Kremlin. ●

TRANSPORTS

Marie-Nadine Eltchaninoff, Claire Nillus et Emmanuelle Pirat

LIBERTÉ ÉGALITÉ MOBILITÉ

FACE À L'IMPASSE
DU TOUT-VOITURE,
IL EST TEMPS
DE SE BOUGER.





Carlos Muñoz Yague / Divergence-images.com

Le casse-tête du tout-voiture

Aller travailler, se soigner, se nourrir, accompagner ses enfants à l'école... la mobilité est au cœur de nos vies. Et, pour beaucoup, la voiture individuelle est indispensable si l'on veut jouir de cette liberté. Il est grand temps de développer d'autres modes de déplacement moins onéreux et moins polluants.



Dans notre pays, 80 % des déplacements se font en voiture. Quelque 32 millions de véhicules circulent avec la plupart du temps une seule personne à bord, selon les statistiques de l'Insee (2017). Les chiffres montrent que la dépendance à la voiture est totale quand on vit loin des villes, puis chute selon la taille des agglomérations : près de 90 % des personnes domiciliées en milieu rural ne peuvent s'en passer; un taux qui tombe à 64 % dans des villes moyennes et recule nettement dans les grandes agglomérations grâce aux transports en commun et aux modes de déplacement alternatifs comme le vélo ou la trottinette.

Les dommages collatéraux de cette dépendance à la voiture ont été mis en exergue par la crise sociale actuelle : économiquement, la voiture pèse de plus en plus sur le budget des ménages, qui dépensent en moyenne 400 euros par mois pour rouler. L'Automobile Club Association estime le coût annuel moyen d'une voiture particulière à 6 800 euros par an ! Conséquence de l'étalement urbain, de l'augmentation du prix des loyers en ville et des habitudes de mobilité : près d'un trajet sur deux en voiture se fait sur une distance inférieure à trois kilomètres, indique l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

La France paie cher ses choix en matière d'aménagement du territoire : facteur de pollution, de dépendance énergétique (99 % du carburant que nous consommons est importé), le tout-voiture est aussi source d'exclusion sociale. Un quart des Français auraient renoncé à un emploi ou une formation faute de moyen de transport, selon un sondage Elabe publié en 2016. Enfin, du côté de l'écologie, c'est l'impasse : si la fin des moteurs thermiques se profile, la montée en puissance des véhicules à faibles émissions pose d'autres problèmes pour l'environnement comme la fabrication et le recyclage des batteries.

Face à ce constat et malgré la valeur que les Français attachent à leur voiture, le besoin de modes de transport alternatifs se fait entendre. « On remarque des signes d'essoufflement en France, où le nombre d'utilisateurs quotidiens de la voiture est passé de 59 % à 50 % entre 2016 et 2018, souligne Véronique Varlin, directrice de l'Observatoire Société et Consommation (Obsoco). Notre dernière enquête, en 2018, a révélé trois grands profils d'automobilistes : 29 % sont complètement captifs de la voiture, qu'ils utilisent quotidiennement; 18 % cherchent à l'utiliser moins, et 31 % aimeraient changer de mode de transport mais ne savent pas comment faire. Ce qui les bloque : ne pas avoir la perception du choix. Et finalement, prendre sa voiture, symbole de liberté, est plus souvent vécu par eux comme une contrainte. Au contraire, le trajet à vélo est un moment plutôt bien apprécié et facteur de bien-être. »

Cet essor des pratiques alternatives à la voiture est encore freiné par trop d'inégalités territoriales. Le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM [lire p. 21]) en fait le constat. Dans son préambule, il rappelle que sur 80 % du territoire, aucune collectivité ne propose de solutions pour les transports du quotidien. Bonne nouvelle, donc, en matière de mobilité durable : les marges de manœuvre sont immenses. Nous sommes loin d'avoir tout essayé. ●

Claire Nillus

**UN QUART DES FRANÇAIS
AURAIENT RENONCÉ À UN EMPLOI
OU UNE FORMATION FAUTE
DE MOYEN DE TRANSPORT.**



Ça bouge!

Pas de permis, pas de boulot

Jean-François Samson de Pouqueville est l'un des premiers à avoir créé un Pôle mobilité en partenariat avec Pôle emploi. Reportage au Havre.

Il y a dix ans, Jean-François Samson de Pouqueville, aujourd'hui président de la Fédération des entreprises d'insertion de Normandie, fondait sa première société : une entreprise de nettoyage automobile sans eau, à partir de produits bio. Cette petite structure employait alors 30 personnes. Rapidement, il constate que procurer une activité économique pour aider les personnes éloignées de l'emploi à s'en sortir se révèle insuffisant. Les salariés doivent d'abord pouvoir se déplacer : « Pour développer leur employabilité, il fallait leur permettre de passer le permis B. Et là, j'ai compris que c'était à la fois une clé d'accès à l'emploi et un véritable parcours

du combattant : le coût, la difficulté de l'examen, puis l'achat d'une voiture et l'entretien du véhicule, autant d'étapes que les personnes que nous accompagnons ne pouvaient pas franchir seules. »

Les agences d'intérim, même pour un emploi qui ne requiert pas l'usage d'une voiture, privilégient en effet le candidat titulaire du permis de conduire. Le permis est même souvent le seul diplôme qui figure sur le CV des personnes peu qualifiées. « Sachant que ces personnes habitent généralement dans des quartiers excentrés et éloignés des zones d'emploi, les difficultés de mobilité ne constituent pas simplement un verrou parmi d'autres,

mais bien l'un des principaux facteurs d'exclusion professionnelle. De plus, les emplois qu'on leur propose sont souvent à horaires atypiques, sur plusieurs sites (service à la personne) ou dans des zones d'activités éloignées des centres-villes et uniquement desservies par la route. »

Débloquer les freins

En partenariat avec Pôle emploi, Jean-François a donc créé le Pôle mobilité du bassin d'emploi du Havre afin de proposer des « bilans de compétences en mobilité » dont l'objectif est de passer au tamis les besoins et les freins de chacun, « lesquels ne sont pas uniquement financiers », précise-t-il. Problèmes de vue, de mémoire, peur des transports en commun, difficultés à lire un plan, à se repérer dans l'agglomération. « Autant de mini-handicaps, souvent tus ou mal identifiés, que le bilan permet de révéler grâce à un formulaire de 120 questions. » Selon les cas, le Pôle mobilité propose un large panel de solutions, comme monter un dossier afin de financer le permis de conduire pour un jeune en partenariat avec la mission locale (300 euros de reste à charge pour lui au lieu de 2000 euros de sa poche); demander un microcrédit pour l'achat d'une voiture remise à neuf au garage solidaire (chacun paie selon ses revenus); bénéficier de cours gratuits pour apprendre à vidanger son véhicule (300 euros d'économies). Mais il reste beaucoup à faire sur le chemin de la mobilité inclusive. « La lutte contre l'autosolisme [le fait de circuler seul dans son véhicule] passe aussi par la possibilité d'expérimenter. Mais pour passer de l'économie de l'avoir à une économie de partage de l'automobile, le vieux monde n'est pas prêt. Ni les assureurs ni les autorités organisatrices de la mobilité n'ont encore intégré ces nouveaux paradigmes », déplore Jean-François. ●

Ci-dessous (à gauche) Jean-François Samson de Pouqueville propose à des personnes éloignées de l'emploi des bilans de compétences mobilité.



“Il faut proposer des solutions moins coûteuses”

Entre dépendance énergétique et économique, le territoire des Grands Causses, dont la faible densité de population légitime l'utilisation de la voiture, a choisi une autre mobilité. Rencontre avec Arnaud Boudou, directeur général adjoint de ce parc naturel régional au pôle aménagement, paysage et évaluation.

Entretien



Pourquoi les élus du parc naturel régional des Grands Causses ont-ils développé un tel intérêt pour les mobilités nouvelles ?

► Le problème de la mobilité s'est imposé de lui-même lorsque nous avons lancé notre premier plan climat en 2008 avec l'objectif de réduire la dépendance énergétique de notre territoire. Le bilan énergétique du parc a révélé que 45 % de la dépense

en énergie était liée à la consommation de carburant. De plus, le budget des ménages pour les déplacements peut atteindre jusqu'à 40 % de leurs revenus dans certains secteurs du territoire. Il fallait donc nécessairement travailler sur la mobilité et repenser nos moyens de déplacement : ici, les habitants font en moyenne 36 kilomètres par jour pour aller travailler.

En dehors des deux villes que sont Millau et Saint-Affrique, il y a les causses comme celui du Larzac, où la densité est de quatre habitants au kilomètre carré. Comment peut-on imaginer se déplacer sans voiture ?

► La vraie question pour nous n'est pas de se passer de sa voiture, mais de n'en posséder qu'une au lieu de deux et d'arriver à la remplir ! Les déplacements domicile-travail augmentent. Nous avons donc cherché des leviers pour lutter contre l'autosolisme et faire connaître de nouveaux services de mobilité.

“NOUS AVONS ÉTÉ LES PREMIERS À EXPÉRIMENTER L'AUTO-STOP CONNECTÉ, ET ÇA FONCTIONNE !”



L'autopartage a permis de faire baisser les frais engagés pour la voiture individuelle de 2000 euros par an.



Pour quels résultats ?

► Depuis trois ans, les communes prêtent des vélos électriques pour que les habitants puissent les tester sur des trajets de moins de trois kilomètres, soit la majorité des trajets du quotidien. Plus de la moitié des testeurs en ont acheté un par la suite et certains ont même revendu leur seconde voiture. Notre expérience montre également que la pratique de l'autopartage permet de faire baisser les frais engagés pour la voiture individuelle d'environ 2 000 euros par an. Tandis qu'en 2011, lorsque nous avons créé les premières aires de covoiturage, on nous riait au nez, aujourd'hui, la majorité des communes du parc en possèdent. De même, nous avons été les premiers à expérimenter l'auto-stop avec Rezo Pouce, une application de mise en relation de conducteurs et de passagers qui fonctionne bien : pas plus de trois minutes d'attente en moyenne. Nous travaillons d'ailleurs à mettre en place un dispositif similaire pour les trajets domicile-travail. Enfin, notre bilan énergétique montre que nous sommes sur la bonne trajectoire. Les élus sud-aveyronnais veulent participer au challenge de l'Occitanie : devenir la première région à énergie positive.

Comment aller plus loin ?

► En continuant à tester des solutions nouvelles. C'est comme cela que nous avons pu avancer. Avec le recul, nous savons que pour être crédible quand on parle d'alternative à la voiture, il faut proposer un mode de déplacement qui ne fait pas perdre de temps et qui est plus économique. Souvent, le nerf de la guerre, c'est en effet de persuader les autosolistes que ce que nous proposons coûte moins cher ! Il faut faire de la sensibilisation en permanence car il y a de fortes résistances au changement sur le sujet. ●

Propos recueillis par Claire Nillus



Des algorithmes pour faciliter la mobilité

Des collectivités expérimentent des solutions afin d'améliorer l'efficacité des transports collectifs et de répondre aux attentes de leurs administrés. Petit détour du côté d'Orléans et de Mulhouse.



Intermodalité En bus, tram, à vélo ou en auto libre-service... à Mulhouse, une application propose un abonnement pour accéder à tous les modes de transport.

Les habitants de sept petites communes à proximité d'Orléans (Loiret) bénéficient depuis peu d'un réseau de transport à la demande en navettes qui vivait depuis une vingtaine d'années et qui a été entièrement repensé sur le modèle de la technologie Uber. Il suffit d'entrer sur l'application mobile résa'Est (ou sur le site internet) son point de départ et d'arrivée et – magie de l'algorithme ! – la navette la plus proche arrive dans un délai de dix minutes. L'outil est capable d'intégrer une autre demande en chemin et d'ajuster son itinéraire, tout en respectant l'heure d'arrivée à quelques minutes près. « Cette navette permet de rejoindre une station du réseau de transport classique ou un point de rendez-vous comme le centre médical ou la maison de retraite. C'est un système très souple que les habitants se sont approprié, se félicite Bruno Malinverno, vice-président délégué aux transports de la métropole d'Orléans. Nous avons même des utilisateurs réguliers, par exemple des scolaires dont le domicile est éloigné des lignes régulières. S'ils n'avaient pas cette possibilité, ils devraient être accompagnés en voiture. »

Amener en douceur les automobilistes à tester d'autres modes de déplacement est le même impératif qui a guidé la démarche de Denis Rambaud, vice-président chargé des mobilités de l'agglomé-

ration de Mulhouse (Alsace). Pour sortir du tout-voiture, la Ville a expérimenté en 2017, avant de le généraliser, un compte mobilité destiné aux usagers, développé avec une filiale de Transdev. Il suffit de s'abonner sur son smartphone grâce à une application afin d'accéder à toute l'offre des transports de l'agglomération : bus, trams, autos et vélos en libre-service ainsi que les parkings. « C'est pratique et simple d'utilisation, on peut sauter dans un tram à la dernière minute sans se soucier d'acheter un ticket, approuve Alexandra, utilisatrice. Avec mon abonnement, j'ai pu tester le vélo et l'autopartage sans avoir à déposer de chèque de caution. » L'utilisateur paie en fin de mois sa facture globale. En fonction du profil de la personne et de l'évolution de sa consommation, le tarif le plus avantageux est appliqué.

Avant d'aboutir à cette offre, il a fallu convaincre en amont les différents opérateurs de transport, publics ou privés, de collaborer et les amener à partager leurs informations collectées auprès des clients et usagers. « Ce sont ces données qui permettent d'optimiser le service en continu », explique Denis Rambaud, soulignant qu'elles sont aujourd'hui la propriété de la collectivité. Ce système devrait s'enrichir dans les années à venir. « Aujourd'hui, deux parkings sont dans la boucle, mais nous en espérons davantage et peut-être les taxis nous rejoindront-ils », précise-t-il. La gestion numérique de la mobilité urbaine est une idée qui essaime : connue sous le vocable de « Mobility as a Service » en Europe du Nord, elle connaît un franc succès à Helsinki, en Finlande, et commence à se développer dans d'autres grandes villes européennes. ●

Marie-Nadine Eltchaninoff



Villes cyclables, une affaire qui roule ?

Le vélo comme moyen de transport du quotidien, ce n'est pas partout pour demain. Cependant, les agglomérations sont de plus en plus nombreuses à accorder une large place à la petite reine dans leur politique des transports. C'est le cas de Grenoble, la capitale iséroise.

Grenoble, paradis des skieurs... et des cyclistes ! La métropole grenobloise totalise en effet quelque 320 km d'itinéraires cyclables. L'agglomération est passée de 25 % à 59 % de voiries aménagées ces dernières années et compte faire encore davantage avec son projet Chronovélo. Lancé en 2017, ce réseau de voies express cyclables de 44 km permettra, à l'horizon 2022, de relier le centre-ville de Grenoble à différentes communes périphériques de la métropole.

Un aménagement considérable, composé de voies larges et sécurisées, qui vise à tripler la part modale du vélo sur l'ensemble de la dixième agglomération de France en population (plus de 500 000 habitants).

Le service de vélos en location Métrovélo (un équivalent de Vélib' à Paris) est devenu très populaire depuis sa mise en place en 2004. Avec deux grands points de location – l'un juste devant la gare de Grenoble et l'autre sur le campus –, Métrovélo propose une solution adaptée à chaque usager : du vélo standard à la bicyclette pour enfant, du vélo pliant au vélo cargo. Le tout avec différentes possibilités d'emprunt : à la journée, au mois, au trimestre ou à l'année. De quoi satisfaire tous les publics, en tout contexte.

Seuls 3 % des déplacements se font à vélo

Si la métropole grenobloise fait figure de modèle, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à développer une politique vélo, comme l'indiquent les enquêtes triennales de l'Observatoire des mobilités actives, mis en place par le

Club des villes & territoires cyclables*. Les résultats de la dernière enquête 2015-2016 montrent bien la place grandissante de la petite reine dans les politiques de transport des collectivités : hausse du budget alloué aux aménagements urbains (pistes cyclables, parkings...), dispositions vélo dans les plans locaux d'urbanisme, présence d'un chargé de mission vélo, etc.

Pour autant, la part du vélo dans l'ensemble des déplacements reste dérisoire : aujourd'hui, « seuls 3 % des déplacements se font à vélo alors que près de la moitié des trajets du quotidien font moins de cinq kilomètres », regrettait Élisabeth Borne, la ministre chargée des Transports, lors de la présentation du « plan vélo » le 14 septembre 2018. Ce programme, qui vise à tripler la part modale du vélo d'ici à 2024, devait être doté d'un fonds national de 350 millions d'euros sur sept ans. En complément, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a aussi lancé un appel à projets « Vélo et territoires », dont le budget de 2 millions d'euros doit servir à accompagner les collectivités.

Néanmoins, si ces exemples en faveur de la politique cyclable des villes sont positifs, ils sont loin d'être suffisants. « La mise en application du plan vélo risque d'être compliquée. Notamment parce que nous n'avons aucune garantie sur les financements. Et tant que la loi mobilités ne sera pas intégralement votée, il reste des incertitudes sur les mesures qui seront prises, comme le forfait mobilité », estime Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables. Autant dire qu'il y a loin de la coupe aux lèvres... ●

Emmanuelle Pirat

* Le Club des villes & territoires cyclables, lancé par dix villes en 1989, rassemble aujourd'hui 174 collectivités représentant plus de 2 200 communes et 42 membres associés. Le club travaille en lien avec les acteurs associatifs, industriels et économiques pour une véritable politique cyclable nationale. www.villes-cyclables.org

Mobilités : les employeurs à la traîne

Même si la législation incite les entreprises à prendre à bras-le-corps la question du transport, leurs pratiques peinent à évoluer.



SEULES 8% DES ENTREPRISES CONCERNÉES ONT FAIT UN PLAN DE MOBILITÉ.

Le plan de mobilité (PDM) a été rendu obligatoire par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Depuis le 1^{er} janvier 2018, il concerne les entreprises de plus de 100 salariés sur un même site (et situées dans le périmètre d'un plan de déplacements urbains, soit autour des agglomérations de plus de 100 000 habitants). Le PDM permet une véritable réflexion dans l'entreprise afin d'optimiser tous les déplacements liés à son activité. Il ne s'agit pas d'opposer les modes de transport, mais bien de donner le moyen de changer ses habitudes afin d'améliorer l'accessibilité d'un site et de limiter le recours à la voiture individuelle.

La loi d'orientation des mobilités, dite LOM, en passe d'être adoptée, prévoit dans son article 26 d'étendre le PDM aux entreprises de 50 salariés et plus et incite les partenaires sociaux à le négocier sans en faire une obligation. Cette mesure permettra-t-elle de convaincre davantage d'employeurs de prendre à bras-le-corps la question des déplacements professionnels? Pas si l'on en croit l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui révèle dans une étude réalisée en 2018 que sur les 17 348 établissements concernés par loi de 2015, seuls 8% se sont conformés à la réglementation. Et près de la moitié des autorités organisatrices de la mobilité (AOM), auprès desquelles les employeurs doivent déposer leurs plans, disent ne pas connaître le nombre d'entreprises tenues de leur fournir ces plans sur leur territoire. C'est dire si les mentalités doivent évoluer. « Il y a un gros défaut d'information », constate Céline Billard, du bureau d'études Iter, qui travaille avec l'Ademe. « Peu d'employeurs sont contactés par une AOM et force est de constater que les employeurs, de leur côté, n'en font pas une priorité. Or les gains sont nombreux : offrir à ses salariés la possibilité de se déplacer dans de bonnes conditions contribue à limiter l'accidentologie, très élevée sur les trajets domicile-travail (plus un trajet en voiture est régulier, plus la vigilance baisse), mais aussi le turnover, la fatigue. Cela facilite les recrutements et améliore le bilan RSE, auquel il est de plus en plus difficile d'échapper. »

Pour l'heure, c'est surtout quand les équipes syndicales sont à la manœuvre que ces plans de mobilité voient le jour, offrant de réelles améliorations aux salariés. On a déjà constaté que dans les entreprises qui ont adopté l'indemnité kilométrique vélo négociable depuis 2015, il y a 70% de cyclistes en plus et 15% d'arrêts maladie en moins. ●

C. N.

Initiative

Chez STMicroelectronics, un accord gagnant-gagnant

► « Ici, pour 90% des salariés, le trajet domicile-travail représente en moyenne 17 km. La direction ne peut pas fournir 4 200 places de parking ! Et puis la hausse du prix de l'essence ne datant pas d'hier, cela fait longtemps que les salariés réclament des solutions moins onéreuses. Alors on y travaille depuis quinze ans », explique André Granier, élu CFDT au comité social et économique de STMicroelectronics à Crolles, en Isère. À la tête de la commission transport, créée par les organisations syndicales, il se félicite des solutions alternatives à la voiture individuelle mises en place au sein du plan de mobilité de l'entreprise.

Les autosolistes, contraints d'utiliser leur voiture face à l'absence d'offre de transport collectif ou s'ils travaillaient en horaires postés, n'ont pas été oubliés : « Nous avons négocié pour eux un accord gagnant-gagnant, relate André Granier. L'employeur a tout intérêt à signer un accord qui lui permette de verser des subventions exonérées de charges sociales et fiscales, dans la limite de 200 euros par an. »

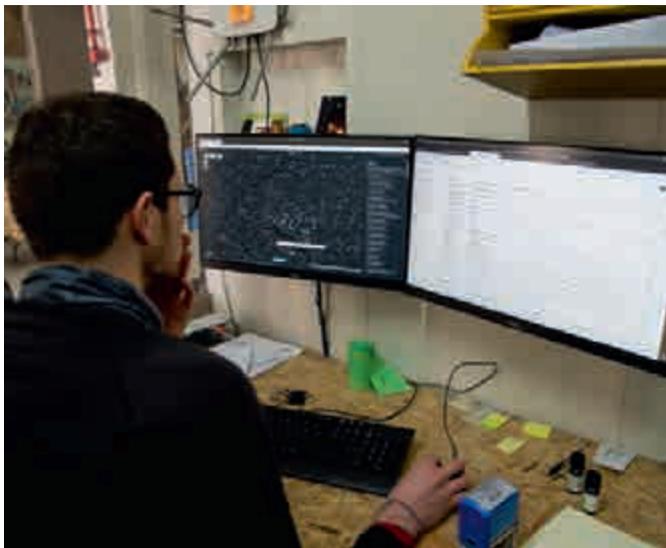
Le plan, élaboré par ailleurs en concertation avec l'agglomération du Grésivaudan, prévoit un remboursement des abonnements aux transports en commun supérieur au minimum légal : entre 60% et 100% pour les bus et 80% pour le train.

Il comporte aussi des aides pour louer un vélo ou le remboursement annuel de ses frais d'entretien, ainsi qu'une aide à l'achat d'un vélo, d'un scooter ou d'une voiture électrique avec mise à disposition gratuite de bornes de recharge sur le site. Un bon coup de pouce a également été donné aux covoitureurs qui perçoivent en moyenne 400 euros par an. Bilan : en 2018, 1 563 personnes ont utilisé ces modes de déplacement moins polluants pour venir sur le site. Un excellent résultat selon André, même s'il faut aller encore plus loin : « Notamment avec l'indemnité vélo, que nous n'avons pas encore obtenue... » ●

C. N.



1



2



3

OLVO LA LIVRAISON ÉCOLO

Texte Emmanuelle Pirat Photos Cyril Entzmann

► Si la figure du livreur à vélo de la *foodtech* (start-up du domaine alimentaire et livraison de nourriture par des applications sur smartphone) est désormais familière dans les grandes villes, il est plus rare de croiser les coursiers à vélo cargo transportant des charges nettement plus volumineuses (cageots, matelas, fûts de bière, etc.). Cela pourrait changer. Créée au début 2016, la société Olvo fait la preuve qu'on peut remplacer une bonne partie des livraisons réalisées en camionnette par un mode moins polluant ! C'est principalement de son tour d'Europe à vélo, effectué

après un début de carrière comme développeur informatique, que Leeroyd, cofondateur d'Olvo, s'est inspiré pour lancer le concept de coursier à vélo cargo. « Au Danemark, aux Pays-Bas mais aussi en République tchèque, les réseaux de livraisons à vélo sont très développés, avec parfois des connexions par le train. » Une réponse intéressante aux embouteillages qui saturent les villes et font exploser la pollution. En prime, Olvo développe une politique sociale responsable. De quoi inspirer nombre de partisans de la transition écologique. ●



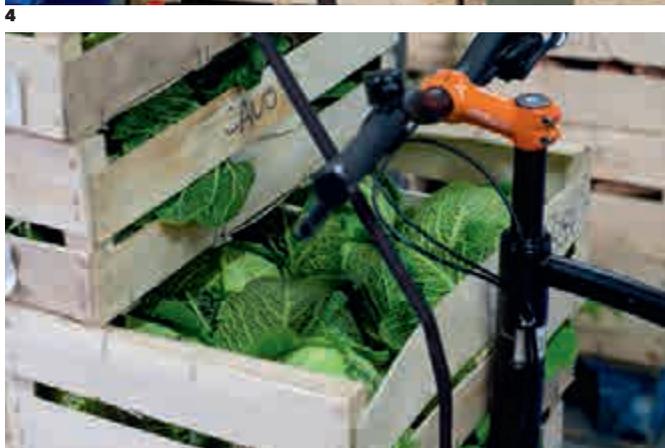
1 Les coursiers sont équipés de vélos cargos électriques, pouvant transporter plus de 100 kg de charge. Tous passionnés de vélo, ils effectuent entre 70 et 100 km par jour. Olvo livre dans Paris et la proche banlieue, comme Boulogne ou la Défense.

2 Le « dispatch » : c'est ici que sont programmées les tournées des coursiers, en fonction des commandes.

3 Le fleuriste Pampa (création et livraison de bouquets par internet) a adopté la livraison à vélo. Un mode de distribution beaucoup plus rapide qu'un transport classique. *« En une heure, on peut avoir livré un bouquet, et donc satisfaire plus de demandes. »*

4, 5 Pierre, 30 ans, « militant du vélo », travaille chez Zingam, une épicerie de quartier voisine d'Olvo. Zingam fait appel à ce dernier pour « les livraisons du dernier kilomètre » auprès des restaurateurs du coin.

6, 7 Lucile Mercier, dite Lulu, et Leeroyd Levi, respectivement 28 et 27 ans, sont les fondateurs d'Olvo. Tous deux sont d'anciens livreurs Deliveroo.



6

7



8

8, 9 « Dans Paris, à vélo, on dépasse les autos... » chantait Joe Dassin, dans « La complainte de l'heure de pointe ». Le vélo offre de multiples avantages par rapport à la livraison classique par camionnette : un formidable gain de temps dans les embouteillages, mais aussi une plus grande facilité pour se garer au pied du point de livraison. Olvo a su séduire des clients tels que Ikea ou le fabricant de matelas Tediber, et aussi des bars (fûts de bière) et restaurants... L'activité est florissante, avec une croissance de +7 à +10% par mois. Elle est passée, en trois ans, de 2 à 18 salariés.

10 Chaque coursier reçoit les consignes personnalisées de sa tournée grâce à une application sur son téléphone.

11, 12 L'entrepôt, dans l'est parisien. C'est ici que chacun prépare sa cargaison avant les tournées.



9



10



11



12



13



14



15

13 Hugo Simon, 29 ans, un ancien de l'École supérieure de commerce de Rouen et cogérant.

14, 15 Réunion d'équipe hebdomadaire où l'on débriefe la semaine écoulée : problèmes divers, relations avec les clients, organisation du travail, etc. « *Ici, le collectif est primordial et nous tenons beaucoup à notre fonctionnement démocratique. Toutes les décisions importantes qui vont impacter la vie de l'entreprise sont débattues* », souligne Lulu. La politique sociale est aussi un pilier de fonctionnement : les 18 coursiers salariés sont payés au taux horaire et non à la course, comme le sont les autres livreurs des plateformes. Le repas du midi, végétarien, est offert. Les vélos sont régulièrement entretenus, aux frais de l'entreprise, qui prend en charge la mutuelle à 100%. Olvo est en train de se constituer en coopérative.

THOMAS VOECKLER

CYCLISTE EN TRANSITION

Si Thomas Voeckler a mis un terme à sa carrière, il reste le chouchou du public français. À 40 ans, il entame sa reconversion. Un nouveau départ pour cet ambassadeur du vélo et des mobilités douces. **Rencontre.**

Texte **Guillaume Lefèvre** Photos **Cyril Badet**

satisfaire aux contrôles. Je suis fier d'avoir contribué, avec d'autres, à redonner une bonne image du cyclisme, d'avoir maintenu le navire à flot. Quand je vois des cas de dopage, ça me rassure ! Cela veut dire que les dispositifs de lutte sont efficaces. Et tant mieux pour le public et pour les plus jeunes.

Justement, que dites-vous aux plus jeunes qui voudraient suivre votre exemple ?

► Il y a deux choses. La première, c'est de croire en ses rêves... sachant qu'il y a de grands risques qu'ils ne se réalisent pas ! Je suis un très bon exemple. Je n'étais pas du tout un athlète. Loin de là, même. J'ai travaillé dur. C'est peut-être bête mais il faut se donner les moyens de réussir, tout en sachant que dans le sport de haut niveau, il n'y a aucune garantie. La seconde, et c'est presque le plus important, c'est d'avoir un plan B. J'avais passé un diplôme de commercial, qui m'aurait permis de faire autre chose que du vélo si ça n'avait pas fonctionné.

On peut dire que le cyclisme vous a plutôt bien réussi.

► J'ai eu la chance de pouvoir vivre de ma passion ! Je sais que je suis un privilégié. J'ai vécu des moments extraordinaires. Je me souviens d'un en particulier. En 2011, lors de l'étape du plateau de Beille, alors que j'avais le maillot jaune sur les épaules. Je suis attaqué par tous les favoris. Je résiste. Je les attaque à mon tour. Ce jour-là, je me suis senti le patron. C'est la seule fois où j'ai eu cette sensation. J'étais dans un état second. On a le sentiment d'être un super-héros. Surtout lorsque la foule est acquise à votre cause ! C'est inoubliable.

Ces émotions ne vous manquent pas ?

► Depuis que j'ai arrêté ma carrière, il y a un an et demi, je suis en phase d'atterrissage. C'est dur de reprendre un rythme de vie classique quand on a vécu des moments forts en émotions. J'ai eu une belle première carrière. Je suis en transition. Maintenant, je prépare ma seconde carrière. Il me manque encore beaucoup de trimestres pour ma retraite pour pouvoir être peinar ! Je prépare le diplôme de manager général du club sportif professionnel au Centre du droit et des sciences économiques du sport à Limoges. Pour peut-être, à moyen terme, diriger une équipe cycliste. ●●●

Parcours

1979

Naît à Schiltigheim (Bas-Rhin).

2001

Commence sa carrière professionnelle.

2004

Champion de France sur route. Maillot jaune pendant dix jours sur le Tour de France.

2009

Première victoire d'étape sur le Tour de France.

2010

Deuxième titre de champion de France sur route.

2011

Quatrième du Tour de France. Maillot jaune pendant dix jours.

2012

Maillot blanc à pois rouges du meilleur grimpeur du Tour de France.

2017

Après 15 participations au Tour, il met un terme à sa carrière sportive.

À la veille du départ du Tour de France, le 6 juillet, dans quel état d'esprit êtes-vous ?

► Je suis impatient ! C'est toujours un moment d'émotion quand arrive le mois de juillet. C'est une fête que tout le monde attend ! Le Tour est un événement universel. Ça a quelque chose de magique. Le Tour, c'est les congés payés. Le Tour, c'est un bien commun, partagé par tous quelle que soit son milieu. C'est une transmission de génération en génération, les grands-parents qui amènent leurs petits-enfants voir passer les coureurs... Le Tour est et reste populaire !

Et cela, malgré les affaires de dopage qui peuvent secouer le peloton...

► Oui ! Le cyclisme a longtemps été pointé du doigt et c'était normal, parce que c'était sans doute le sport le plus gangrené. Heureusement, il y a eu 1998 et l'affaire Festina ! À cette époque, c'était l'anarchie ! Aujourd'hui, les cyclistes font énormément de sacrifices, dans leur vie privée notamment, pour

**JE SUIS FIER
D'AVOIR CONTRIBUÉ,
AVEC D'AUTRES,
À REDONNER
UNE BONNE IMAGE
DU CYCLISME.**





●●● Vous avez aussi un partenariat avec **Matra, qui produit des vélos à assistance électrique (VAE).**

► Je veux m'investir dans des causes qui ont du sens. Le VAE et le vélo classique sont des évidences. C'est même l'avenir ! Je veux promouvoir le VAE et sa pratique. Le vélo est un mode de déplacement plus ancien que la voiture, mais c'est surtout le mode de déplacement de demain. Il y en a pour tout le monde : urbains, sportifs, promeneurs... On est dans l'écologie, le côté pratique en plus. Ce n'est pas encore ancré dans la culture française, mais cela va évoluer : c'est inévitable ! Chacun peut changer les choses, en commençant par prendre son vélo pour les trajets les plus courts, par exemple. Il faut de vraies politiques publiques. Il faut souhaiter qu'un jour on ait dans les grandes villes de France des parkings à vélos comme à Maastricht ou Rotterdam (Pays-Bas). Là-bas, le vélo est un mode de vie.

C'est un combat qui vous tient à cœur ? On vous sent concerné par les sujets sociétaux et sociaux...

► Bien sûr ! J'en suis convaincu ! Pour ça, il faut des moyens et une volonté politique. Les élus doivent favoriser ces nouvelles formes de mobilité ! On encourage la pratique du vélo, mais il y a de plus en plus d'accidents. Il faut que tout le monde puisse aller au travail, emmener ses enfants à l'école ou se balader en toute sécurité. À Paris, par exemple, je suis choqué du comportement de certains automobilistes. Le feu n'est pas encore passé au vert que ça klaxonne de partout. Je trouve ça lamentable. Je suis persuadé que si on offrait la possibilité à ces gens de se déplacer autrement, ils le feraient ! On doit aller vers plus de déplacements doux. Si on ne le fait pas, c'est qu'on est trop bête !

Les courses cyclistes servent parfois de théâtre à l'expression de certaines revendications sociales.

► Ça fait partie de son histoire et de son exposition médiatique. On a en tête les images de manifestations, notamment celle où Bernard Hinault donne un coup de poing à un ouvrier des chantiers navals de La Ciotat qui bloquait la course [en 1984]. Je peux



comprendre que les gens aient le besoin de se faire entendre et utilisent ce moyen. Et puis, ça crée le folklore. Vous n'aurez pas ça dans un stade de foot ou tout est clôturé. Le stade du cycliste, c'est la route. Et la route est à tout le monde. Tant qu'il n'y a pas de violence, moi, ça me va... Dans tous les cas, on ne peut pas être insensible à ce qui se passe autour de nous !

C'est-à-dire ?

► Chacun d'entre nous est responsable de ses actes. Quand j'étais plus jeune, j'avais un salaire confortable. Des personnes m'ont conseillé d'aller habiter en Suisse. Elles m'expliquaient que sur les 100 euros que j'allais gagner, il ne m'en resterait plus que 50 à la fin, contre 95 si j'allais en Suisse. Je n'ai pas cédé à ces sirènes. J'étais bien en Vendée. Ça ne m'intéressait pas. Avoir une assurance-vie bien garnie, ce n'est pas ça qui allait changer ma vie. En revanche, quand on est bien dans sa peau, dans son métier, dans sa famille, dans son entreprise et qu'on est heureux de se lever le matin... C'est ça qui est important. Et puis, c'est quand même plus cool que de te réveiller dans un pays qui n'est pas le tien, entouré de gens intéressés et mal intentionnés !

C'est un discours fort...

C'est ce que je disais, c'est une question de choix. Je considère que c'est la base de la solidarité, du partage. Ça permet à ceux qui ont moins de vivre dignement. Malheureusement, certains ne raisonnent pas comme ça. Ils se barrent et ne pensent qu'à leur gueule. Je suis quelqu'un de normal. Ce qui me fait le plus plaisir, c'est d'être

LE VÉLO EST UN MODE DE DÉPLACEMENT PLUS ANCIEN QUE LA VOITURE, MAIS C'EST LE MODE DE DÉPLACEMENT DE DEMAIN.



en famille et avec mes amis, partir en vacances en camping-car, partager un barbecue... c'est ça ma conception de la vie ! Ce n'est pas parce que j'ai de la notoriété que ça change qui je suis.

Un pronostic pour cette Grande Boucle ?

Par facilité, je pourrais dire Geraint Thomas ou Christopher Froome [qui a depuis déclaré forfait]. Leur équipe réunit les meilleurs coureurs et leur budget est quatre à cinq fois supérieur à celui des équipes françaises... Mais j'ai un côté patriote et le sport, ce n'est pas qu'une question d'argent ! Je pense qu'on peut avoir un successeur français à la Bernard Hinault (dernier vainqueur français, en 1985). Romain Bardet ou Thibaut Pinot ont le potentiel, ils ont les coéquipiers pour le faire et le terrain s'y prête bien. Alors je vote Bardet ! ●

RIPPERS

Dialoguer, c'est la clé

À la métropole Rouen Normandie, la CFDT a été à l'initiative d'une dynamique de dialogue social exemplaire. Pour les éboueurs, premiers à avoir expérimenté la méthode, cela s'est traduit par de nettes améliorations de leurs conditions de travail.

Texte **Emmanuelle Pirat** Photos **Joseph Melin**

Rien ne saurait le déconcentrer. Pas même la pluie et les rafales glacées qui s'abattent sur Rouen et sa métropole en ce matin frisquet de printemps. Stéphane Bouvet, «agent de collecte en apport volontaire», reste les yeux fixés sur les colonnes d'ordures ménagères qu'il ramasse à l'aide du bras de grue articulé monté sur son camion-poubelle, grâce à un système de commande à distance. Une erreur d'inattention, un bac mal arrimé à la grue et qui tombe, une colonne qui percute un balcon, et c'est l'accident. Stéphane fait partie de ces rippers d'un nouveau genre, davantage grutiers qu'éboueurs, qui vident les colonnes d'ordures ménagères et dont la vigilance est requise à chaque instant. «*Ce matin encore, j'ai trouvé des voitures garées devant les colonnes. J'ai dû faire ma collecte en passant au-dessus. C'était chaud*», explique le ripper qui, pour chaque tournée, s'acquitte de vider ainsi 70 colonnes de plusieurs tonnes. Et entièrement seul pour la conduite du camion et les manœuvres.

Si le métier de ripper reste à risque et pénible, la CFDT implantée dans la métropole Rouen Normandie (qui couvre 71 communes et emploie

150 rippers sur un total de 1 600 agents) a réussi à en modifier quelque peu la donne. Et ce, grâce à un long travail visant à renouer avec le dialogue social, qui a débuté en 2014. À l'époque, le climat au Centre technique de collecte – le «camp de base» des rippers – est très dégradé. Les différentes réorganisations, comme le regroupement des rippers en 2010 (alors qu'auparavant ils travaillaient dans de petites entités disséminées), n'ont pas permis de créer un véritable collectif de travail. D'autant plus qu'une grève dure, menée en 2014 du fait de problèmes liés au temps de travail, a laissé les équipes divisées entre grévistes et non-grévistes. Surtout, «*à la fin du conflit, toutes les questions d'organisation du travail restaient entières*», relate David Lecomte, le secrétaire de la section CFDT de la métropole.

D'où l'idée d'impulser «*une démarche participative pour traiter l'ensemble des problèmes des agents et trouver collectivement des solutions*». Le projet reçoit l'approbation de la direction des services, qui fait appel à un consultant extérieur, du réseau Areso, un dispositif d'appui pour l'amélioration des relations sociales (*lire l'encadré*).

entraide

La participation est record, «*80 % des rippers se sont impliqués et ont participé à au moins un groupe d'expression. Certains n'hésitaient pas à rester, même après leur tournée, sur le temps*



Groupe d'expression Près de 80 % des rippers se sont impliqués et ont participé à au moins un atelier.





Ci-contre, **Olivier Grégoris**, directeur de la maîtrise des déchets à la métropole, autre acteur clé de la réussite du processus.

Ci-dessous, l'équipe CFDT (de g. à dr.) **Boris Huignard**, responsable développement et communication de la section CFDT, **David Lecomte**, secrétaire, et **Ingrid Ioannidis**, secrétaire adjointe.



qui sont proposés les vendredis soir après le marché ou lors d'événements ponctuels comme les foires, les salons, qui nécessitent qu'on nettoie après», indique Thomas. Côté direction aussi, on mesure les améliorations avec « un taux d'absentéisme qui est passé de plus de 10 % à moins de 6 % et des arrêts de travail ramenés à 24 % entre 2017 et 2018 », précise Olivier Grégoris, directeur de la maîtrise des déchets à la métropole, autre acteur clé de la réussite de ce processus, « qui a permis un dialogue constructif et responsabilisant ». Dans le centre technique, cette méthode de dialogue est désormais utilisée pour toute question ou problème qui se pose. Et elle fait des émules dans d'autres services de la métropole. Sa réussite a donné à la CFDT une solide légitimité : elle a désormais conquis la place d'organisation syndicale majoritaire au sein de la métropole rouennaise depuis les dernières élections fonctions publiques de décembre 2018. ●

personnel», souligne David Lecomte. « Il y avait un déficit d'écoute avant. Là, on leur offrait la possibilité de s'exprimer. Et surtout, on tenait compte de ce qu'ils disaient. » « On a tout de suite vu des résultats concrets. Cela nous a encouragés à participer », se souvient Thomas Roulland, chauffeur-ripper à l'époque de cette démarche et désormais agent de précollecte*, et membre CFDT du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Lui-même s'est largement impliqué dans ces groupes d'expression, dont il reconnaît les nombreux bénéfices. Notamment pour recréer un collectif de travail soudé. « Le fait de travailler ensemble dans ces groupes nous a permis de mieux nous connaître. Depuis, l'ambiance au centre a complètement changé. On n'hésite plus à s'entraider sur une tournée. Si on a une panne ou qu'on crève un pneu, on appelle les copains. Avant, c'était davantage chacun pour soi. »

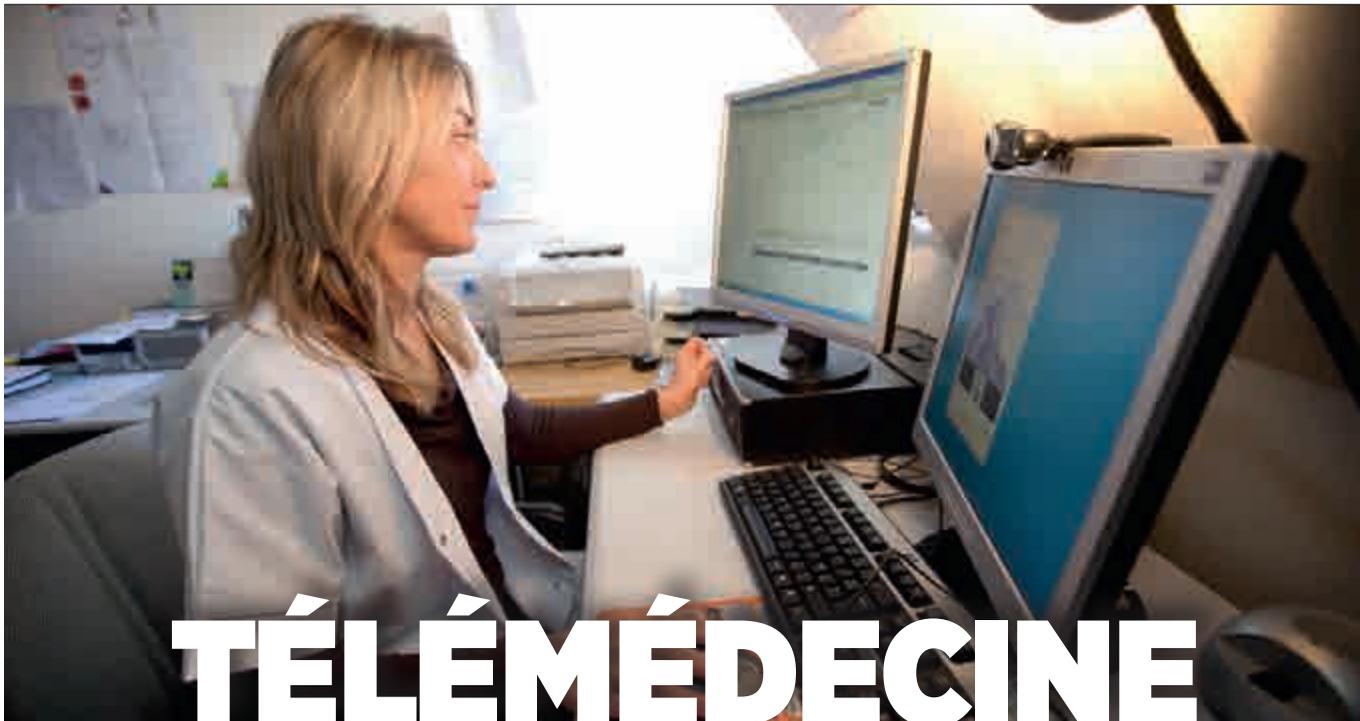
le sentiment d'être à égalité, là où, auparavant, pouvait exister une suspicion de favoritisme à l'égard de certains. « Désormais, on affiche toutes les infos concernant les tournées, le tonnage ramassé, le temps de travail de chaque équipe, etc. On affiche aussi tous les créneaux d'heures supplémentaires

* Il s'occupe de la maintenance et de l'implantation des colonnes d'ordures ménagères enterrées et aériennes.

Une méthode participative

« Avant de mettre en place cette démarche, on focalisait les difficultés sur les personnes, sur tel ou tel encadrant. Depuis, en revisitant les questions d'organisation du travail, on a développé une autre approche », apprécie Olivier Grégoris, directeur de la maîtrise des déchets à la métropole Rouen Normandie. Car tel est vraiment le principe de la méthodologie apportée par Areso, un réseau porté par l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et le ministère du Travail, qui accompagne les entreprises souhaitant améliorer la qualité et l'efficacité de leurs relations sociales : « Il s'agit d'aller chercher les solutions dans les collectifs de travail », explique Patrice Besson, le consultant qui a accompagné les équipes de rippers de la métropole Rouen Normandie. La méthodologie, qui doit offrir des conditions optimales, s'articule autour de trois types de groupes. Des « groupes d'expression » portant sur les locaux, le matériel ou les conditions de travail, etc., sont ouverts à tous les agents volontaires. La hiérarchie n'y est pas conviée, pour que la parole soit la plus libre possible. Les idées émises dans ces ateliers sont reprises et « confrontées » dans des « groupes de concertation », où la hiérarchie est cette fois-ci présente et où elle peut valider ou non les solutions proposées. Enfin, celles qui sont retenues sont discutées et négociées dans les instances de dialogue social classique. Cette méthodologie a fait ses preuves auprès des rippers rouennais.

Les préconisations des groupes ont aussi permis d'améliorer les conditions de travail. Un réel effort de transparence a été consenti afin que les agents aient



TÉLÉMÉDECINE

Les prémices d'une révolution sociétale

La consultation médicale à distance va transformer notre rapport aux médecins. Au Favril, en Eure-et-Loir, les patients se rendront désormais dans une cabine médicalisée en mairie pour pratiquer leur autoexamen.

Jérôme Citron

A la rentrée de septembre, les habitants du Favril, en Eure-et-Loir, auront une nouvelle raison de se rendre en mairie. Ils pourront y rencontrer un médecin d'un genre nouveau, derrière un écran, présent mais à distance... Cette petite commune de 365 habitants est l'une des premières à installer une cabine de télémedecine dans les locaux de son hôtel de ville. Et ainsi offrir aux habitants la possibilité d'avoir accès à un médecin généraliste sans délai et à proximité de chez eux. Cette expérimentation, prévue pour durer deux ans, implique de nombreux acteurs : la communauté de commune, l'Agence régionale de santé, la Caisse des dépôts. L'objectif poursuivi consiste à savoir si cette médecine peut apporter ou non un véritable service à un coût acceptable. Accueillis par la secrétaire de mairie, les patients n'auront qu'à s'installer dans cette cabine à l'allure futuriste, introduire leur carte Vitale dans un lecteur

et se laisser guider par le médecin qui apparaîtra alors à l'écran. Disposés tout autour du siège, les appareils nécessaires à une consultation ont été pensés pour être facilement pris en main par les patients. En suivant les quelques indications du médecin, le patient peut prendre sa tension, filmer l'intérieur de ses oreilles ou le fond de sa gorge... Toutes les données apparaissent sur l'ordinateur du praticien qui peut ensuite délivrer une ordonnance. « Une téléconsultation permet de faire 92% d'une consultation classique, résume le docteur Pierre Pacart. Il faut juste communiquer un peu différemment avec le patient, l'accompagner dans l'exercice de l'autoexamen. »

Fondée en 2008, l'entreprise H4D, qui conçoit ces cabines médicales et qui commercialise ce service, espère beaucoup de cette expérimentation qui, si elle réussit, devrait permettre un développement des cabines dans d'autres territoires.

Il n'est guère étonnant que Le Favril fasse partie des communes pionnières

en la matière. Son maire, John Billard, est vice-président de l'Association des maires ruraux de France chargé des questions numériques. Il se démène depuis des mois afin de faire émerger ce projet. « *Installer une cabine de télémédecine dans une mairie est un acte militant, explique-t-il. C'est montrer que nous essayons de trouver une solution face à la pénurie de médecins dans nos campagnes, que nous agissons pour assurer une forme de continuité du service public.* »

Lutter contre les déserts médicaux n'est qu'un des aspects de la révolution annoncée par la télémédecine. L'ensemble du monde de la santé au sens large s'y prépare. De nombreuses mutuelles proposent dans leur contrat, depuis plusieurs années déjà, le remboursement des téléconsultations. Avant de conquérir le monde rural, les cabines de H4D ont d'ailleurs été installées dans les locaux des grandes entreprises qui voulaient « offrir » ce service à leurs salariés. Elles sont une quarantaine aujourd'hui à avoir franchi le cap, comme Airbus à Toulouse, Almerys à Clermont-Ferrand ou la SNCF en région parisienne. Et, le 15 septembre dernier, le paysage a encore évolué quand les téléconsultations sont devenues remboursables par l'assurance-maladie (sous certaines conditions, lire ci-dessous) au même tarif qu'une visite dans un cabinet traditionnel, ouvrant la voie à un déploiement à grande échelle. De nombreuses entreprises se sont lancées sur le créneau, chacune avec sa propre stratégie. La cabine n'est qu'une des solutions proposées. Certaines misent sur

● “NOUS ESSAYONS DE TROUVER UNE SOLUTION FACE À LA PÉNURIE DE MÉDECINS DANS NOS CAMPAGNES.”

des chariots médicaux avec la présence d'une infirmière, d'autres estiment que ces consultations ne peuvent être que complémentaires et ne nécessitent donc pas un appareillage lourd. Elles proposent alors des logiciels qui assurent aux médecins libéraux de communiquer en toute sécurité avec leurs patients (dossier médical, messagerie, vidéo, etc.) pour des actes qui ne nécessitent pas une auscultation traditionnelle. Rappelons que les informations personnelles relatives à la santé ne sont pas des données comme les autres...



Urbains ou ruraux, les patients sont demandeurs

Si la pratique est encore marginale – 700 actes remboursés par semaine, selon les derniers chiffres de la Sécurité sociale (avril 2019), et des milliers pris en charge totalement par les mutuelles –, elle devrait se développer rapidement, d'autant que les mentalités évoluent vite. Selon une étude de la Mutuelle des professionnels de la santé, 75 % des médecins estiment que la télémédecine fera partie de leur quotidien

en 2030. Certains commencent d'ailleurs à apprécier ces nouvelles pratiques. « *C'est un peu leur jour de télétravail* », résume un professionnel qui affirme ne pas avoir de mal à recruter des médecins généralistes pour assurer des permanences « numériques ».

Pour les partisans de cette pratique, les téléconsultations pourraient aussi permettre à terme de mieux réguler le système de santé en faisant un premier aiguillage des patients. « *On estime que de 20 à 40 % des consultations classiques*



ressenties comme urgentes par le patient ne méritent pas ce qualificatif, explique Marie-Laure Saillard, directrice générale de l'entreprise MesDocteurs. *En proposant à tout un chacun d'avoir accès à un médecin 7 j/7 et 24 h/24, la téléconsultation pourrait permettre d'apporter une régulation dans notre système de soins. Nombre de patients ont juste besoin d'être rassurés, d'avoir une réponse rapide à leur problème.* »

À savoir

Un remboursement très encadré

Afin de pouvoir être remboursé d'une téléconsultation par la Sécurité sociale, le patient doit respecter le parcours de soins comme pour une consultation classique. En d'autres termes, la téléconsultation doit être faite avec son médecin traitant ou avec un spécialiste. Le patient doit être connu du médecin pour que ce dernier dispose des informations nécessaires à un suivi de qualité. Au moins une consultation physique (au cabinet, au domicile du patient ou dans un établissement sanitaire) doit avoir eu lieu avec ce médecin au cours des douze mois précédant la téléconsultation. De plus, la consultation doit nécessairement se faire par vidéo pour être prise en charge par l'assurance-maladie. Le conseil qu'un médecin peut donner à un patient par téléphone ne relève pas du champ de la téléconsultation remboursable. Des exceptions existent selon les situations, mais la règle générale est claire. La Sécurité sociale ne rembourse pas (pour l'instant) les consultations qui pourraient avoir lieu par l'intermédiaire de plateformes en ligne avec un médecin inconnu.

Aujourd'hui, nous en sommes loin. Les professionnels de santé sont encore extrêmement réticents, notamment les médecins libéraux, ce qui explique en grande partie les conditions imposées par la Sécurité sociale pour rembourser les téléconsultations. « *Il s'agit de freins classiques, comme dans toute transformation en profondeur d'un système* », assure Marie-Laure Saillard, qui note en revanche l'appétence des patients pour la télémédecine, « *qu'ils soient urbains et ultraconnectés ou ruraux avec des difficultés d'accès à la médecine* ». Que les pratiques tendent à changer, cela semble une évidence, la question est : à quel rythme? ●

Assurance vie professionnelle CFDT

UN OUTIL À CONNAÎTRE

Tout adhérent CFDT peut bénéficier, dès son premier jour de cotisation, d'une assistance juridique pour être défendu en cas de mise en cause personnelle concernant son activité professionnelle. Un droit très utile. **Explications.**

Emmanuelle Pirat

➡ Cet incident aurait pu lui coûter sa vie professionnelle. Secrétaire médicale dans une clinique privée d'Eure-et-Loir, chargée de l'accueil des patients, Catherine* était en service le jour où les parents du petit Hugo* sont arrivés aux urgences. Leur fils venait de se blesser à l'œil, à l'école, avec un stylo à bille. Visiblement, ce jour-là, les urgences sont saturées. Et la clinique ne disposant pas d'un médecin ophtalmologiste, Catherine indique au couple qu'il faut conduire l'enfant au centre hospitalier public le plus proche. Selon la version donnée par les parents, l'agent d'accueil aurait refusé d'appeler les services de secours pour opérer le transfert. C'est l'embrouille. Résultat : les parents portent plainte contre Catherine pour non-assistance à personne en danger. En prime, elle reçoit un avertissement de sa direction pour

Jean-Michel Rousseau, responsable de la Cnas, la caisse de solidarité de la CFDT qui finance ce dispositif (*lire l'encadré*). Un soutien très utile dans les cas d'accusations graves : enseignants victimes de plaintes pour attouchements ou agressions sexuelles et assignés au tribunal par les parents d'élèves ; soignants accusés de « défaut de prise en charge aux urgences », de « violences envers un patient », voire de « maltraitance », etc. Ou plus fantasques : « *Nous avons eu le cas d'une infirmière qui avait été accusée par la famille d'un patient d'être entrée en tailleur dans la chambre d'hôpital et non en uniforme réglementaire* », relate Jean-Michel Rousseau. Les conflits peuvent survenir dans tous les

● CETTE PROTECTION PERMET DE BÉNÉFICIER D'UNE DÉFENSE JURIDIQUE EN CAS DE MISE EN CAUSE PAR UN TIERS AUTRE QUE L'EMPLOYEUR.

« *manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement, notamment en ne mettant pas en place un protocole adapté à l'accueil et à la prise en charge d'un patient [...]* ». Catherine, dans cette situation confuse, contacte son syndicat qui lui apprend l'existence d'une protection « vie professionnelle », offerte à tous les adhérents CFDT dès le premier jour de leur cotisation. Et qui permet de bénéficier d'une défense juridique « *en cas de mise en cause par un tiers autre que l'employeur* », précise

Voisin/Phanie



secteurs et concerner tous les métiers : du journaliste attaqué pour diffamation à l'agent d'assurances accusé de falsifier des écritures (il aurait signé à la place d'un prospect afin que soient résiliés ses contrats chez le concurrent et qu'en soient souscrits de nouveaux pour sa compagnie). Ou encore cet infirmier assurant des cours dans un institut de formation et accusé de plagiat et contrefaçon pour avoir utilisé un document à destination de ses élèves contenant des schémas tirés d'un ouvrage de psychanalyse qu'il n'a pas cité. Il faut bien sûr préciser que dès lors que les différends ou litiges sont consécutifs à une faute intentionnelle, à un acte de la vie privée ou à une malversation, la garantie juridique ne s'applique pas. Les amendes ou les sommes que l'adhérent est condamné à payer ne sont pas non plus prises en charge.

► Pour les agents de la fonction publique, « il existe en principe une protection fonctionnelle. Ce qui veut dire que l'employeur prend en charge les frais de justice pour son agent », précise Jean-Michel Rousseau. Néanmoins, nous pouvons intervenir dans des dossiers où cette protection n'est pas appliquée, ou si l'employeur ne souhaite pas l'appliquer ». Et de citer le cas d'un postier mis en cause pour « violences envers un client ».

Le soutien apporté par la Cnas peut alors se faire soit par l'intermédiaire d'un avocat mis à sa disposition par la Macif (l'assureur avec lequel la CFDT a conclu le contrat), soit par le biais d'un avocat choisi par l'adhérent. Ce dernier bénéficie alors d'un forfait de remboursement pour les honoraires, dont le barème est fonction de la juridiction : 840 euros au tribunal administratif, 4 500 euros aux assises, 311 euros au titre de l'assistance à la garde à vue, pour ne citer que quelques exemples. « La prise en charge du remboursement dépend de la décision de justice définitive. Si l'adhérent est condamné, il devra rembourser », prévient Jean-Michel Rousseau. De son côté, Catherine a été relaxée des poursuites déposées à son encontre en correctionnelle, et les parents du petit Hugo ont été déboutés. ●

* Les prénoms ont été modifiés.

● LES ADHÉRENTS PEUVENT BÉNÉFICIER D'UN FORFAIT POUR LE REMBOURSEMENT DES HONORAIRES DE LEUR AVOCAT. ●

À savoir

ASSURANCE VIE PROFESSIONNELLE ET SOUTIEN À L'ADHÉRENT : QUELLES DIFFÉRENCES ?

L'assurance vie professionnelle fait partie des nombreux services que la CFDT offre à ses adhérents. Mais elle n'est pas la seule. Le soutien juridique est un autre pilier de sa politique. Financé par la Caisse nationale d'action syndicale (Cnas), qui était au départ une caisse de grève provisionnée en partie par les cotisations syndicales, ce service permet à tout adhérent d'être accompagné et défendu lorsqu'il est confronté à un problème de droit du travail, de statut de la fonction publique, de protection sociale ou de formation professionnelle. En cas de différend avec son employeur, pour des questions de rémunération, de respect du droit du travail, ou un conflit par exemple, l'adhérent CFDT peut s'adresser à son syndicat. Comme pour l'assurance vie professionnelle, la prise en charge n'est pas nécessairement intégrale (la question revient souvent de la part des adhérents, qui traduisent souvent « prise en charge » par « gratuité »). Mais l'aide financière est précieuse, tout comme l'accompagnement par des juristes spécialisés. La CFDT travaille d'ailleurs de manière privilégiée avec un réseau d'avocats référents. Pour en savoir plus et retrouver l'annuaire des avocats :

www.reseau-avec.com.



À savoir

Faciliter les démarches du particulier employeur

Depuis le 25 mai, les particuliers employeurs qui le souhaitent peuvent activer le nouveau service de l'Urssaf « Pajemploi+ » afin de simplifier leurs démarches de rémunération de leur assistante maternelle ou leur garde d'enfant, mais aussi bénéficier des aides de la CAF sans en avancer les frais. Avec ce nouveau dispositif, l'Urssaf se charge de reverser directement le salaire de l'employé sur son compte en banque. L'Urssaf prélève aussi directement sur le compte des parents le salaire et les cotisations sociales dus. Depuis l'ouverture, plus de 40 000 personnes ont activé ce nouveau service.

www.pajemploi.urssaf.fr,
rubrique « Pajemploi+ »



BAFA Un diplôme pour l'animation

Guillaume Lefèvre

Acquérir ou développer des compétences, se responsabiliser en encadrant des enfants et adolescents, décrocher un job d'été... les raisons de passer son brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil ne manquent pas.

Le Bafa est un diplôme qui permet d'encadrer, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en centre de loisirs ou en colonie de vacances. Ce brevet est valable pour une durée illimitée. Pour l'obtenir, le candidat doit suivre un processus de formations, payant, théorique et pratique. Son coût varie selon les organismes de formation (environ 1000 euros). Le demandeur peut bénéficier d'une aide. Une lettre écrite doit être adressée auprès de la direction régionale de la jeunesse et des sports de son lieu de résidence. Le montant de la bourse est de 500 euros. Selon les départements, des aides complémentaires peuvent être accordées

Pour pouvoir passer son Bafa, le candidat devra avoir 17 ans le premier jour de la session de formation générale. L'inscription peut s'effectuer trois mois avant (www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd). Il doit également fournir une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité à la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ou à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCS-PP). Une fois l'inscription validée par la direction départementale, un numéro d'inscription est adressé au candidat. Avec ce numéro, il peut s'inscrire auprès d'un organisme de formation habilité.

LA FORMATION SE DÉROULE EN PLUSIEURS ÉTAPES

- Le candidat suit une première session de formation générale de huit jours au minimum. Il acquiert les notions de base pour assurer les fonctions d'animation. Durant les sessions théoriques dispensées, le directeur de session et l'équipe pédagogique évaluent la motivation et les aptitudes des candidats. Le titre d'animateur stagiaire est obtenu en

cas d'avis favorable du directeur de la session. Dans cette situation, le processus se poursuit et le jeune a dix-huit mois pour effectuer un stage pratique.

- Le candidat effectue un stage pratique de quatorze jours consécutifs dans un centre de vacances, un accueil de scoutisme ou un accueil de loisirs, afin de mettre en pratique les acquis de la formation générale. Le directeur de session valide ou non la session. Il transmet le certificat à la DDCS-PP et remet au postulant un certificat de stage.
- Enfin, après s'être inscrit auprès d'un organisme de formation habilité, le candidat effectue une session d'approfondissement (six jours au minimum) ou de qualification (quatorze jours au minimum) en vue de perfectionner et compléter ses acquis. Cette troisième étape peut se dérouler à l'étranger. Un candidat justifiant d'une expérience ou d'un diplôme dans l'animation préalable à son entrée en formation peut être dispensé de cette dernière étape.

Les trois étapes, validées par les directeurs de session, sont ensuite soumises à un jury de la direction départementale. Le jury délivre ou non le diplôme. À l'issue des différentes sessions, si le candidat n'est pas reçu, il peut, dans un délai de douze mois, suivre de nouvelles sessions de formation ou un stage pratique. Des sessions de formation complémentaires peuvent être suivies (voile, canoë-kayak, baignade...). Il suffit de s'inscrire sur internet, puis auprès d'un organisme de formation habilité.

DEVENIR DIRECTEUR DE CENTRE DE VACANCES

Le candidat, âgé de 21 ans au minimum, le jour de la session de formation générale, peut passer un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD). Pour s'inscrire, il doit être titulaire du Bafa ou d'un diplôme permettant d'exercer en tant qu'animateur. Il devra justifier de deux expériences d'animation d'une durée totale minimale de vingt-huit jours durant les deux ans précédant l'inscription (dont un au moins en accueil collectif de mineurs). ●

Trouvez plus d'informations sur :

- www.service-public.fr
- www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

RETRAITE PROGRESSIVE

S'arrêter en douceur

Marie-Nadine Eltchaninoff

Méconnu et peu utilisé, le dispositif de retraite progressive permet aux salariés du privé de quitter la vie active par étapes. Ce qu'il faut savoir avant de se lancer.

Lever le pied en douceur, ne pas subir une baisse de revenus trop importante, alléger sa charge de travail... le dispositif de retraite progressive, qui comptait à peine plus de 16 000 bénéficiaires en 2017, gagne à être mieux connu. Le principe est simple : dans les deux années qui précèdent l'âge légal de départ, fixé à 62 ans, le salarié passe à temps partiel et touche une fraction de sa retraite en complément de son salaire. Si le salarié opte pour un mi-temps, il percevra 50% de son salaire et 50% de sa pension, s'il travaille à 60%, il percevra 60% de son salaire et 40% de sa pension. Le temps partiel doit représenter de 40% à 80% du temps plein.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

Il faut avoir au moins 60 ans et totaliser 150 trimestres, tous régimes de retraite obligatoires confondus. En 2017, l'âge moyen des bénéficiaires était de 62 ans. Seuls les salariés du privé sont concernés. Jusqu'en 2011, les fonctionnaires disposaient d'un système équivalent, la cessation progressive d'activité, supprimée depuis. La retraite progressive est, en principe, incompatible avec le forfait jours mais, dans les faits, il suffit à l'employeur de rédiger un avenant au contrat indiquant le nouvel aménagement horaire du temps de travail.

À QUI S'ADRESSER ?

- Tout d'abord, le salarié doit faire une demande de temps partiel à son employeur, ce qui entraîne une modification de son contrat de travail. L'employeur peut refuser sauf si un accord collectif d'aménagement de fin de carrière est en vigueur dans l'entreprise. Employeur et salarié doivent également convenir d'une organisation du temps partiel. Un mi-temps, par exemple, peut être réparti sur la semaine, le mois ou l'année.
- Puis le salarié adresse sa demande de retraite progressive à sa caisse d'assurance retraite et de la santé au travail pour le régime de base



(formulaire disponible en ligne sur le site www.lassuranceretraite.fr), ainsi qu'à la caisse Agirc-Arrco pour le régime complémentaire.

- Un salarié à temps partiel peut déclencher une retraite progressive sans qu'il soit nécessaire d'en informer son employeur ; il lui suffit d'envoyer sa demande à sa caisse de retraite.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

La retraite progressive permet d'échapper à la décote (ou coefficient de solidarité) de 10% sur la retraite complémentaire entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, et à laquelle sont assujetties pendant trois ans des personnes partant en retraite à 62 ans. En outre, dans le cadre de ce dispositif, contrairement à ce qui est prévu en matière de cumul emploi-retraite, le salarié continue de cotiser et d'acquérir de nouveaux droits. Il peut également, en accord avec son employeur (ou si un accord collectif le prévoit), cotiser sur la base d'un temps plein. Le montant de la pension sera recalculé au moment du départ définitif du salarié.

JUSQU'À QUEL ÂGE ?

Il n'y a pas de limite d'âge. Chaque année, la caisse de retraite envoie un questionnaire au salarié afin de vérifier si les conditions de durée de travail à temps partiel sont toujours remplies. La reprise d'un temps plein est possible à tout moment, ce qui annule la retraite progressive.

À savoir

Et vous, vous voyez ça comment ?

Le passage à la retraite peut être perçu très différemment selon les salariés. À la fin de 2018, plus de 120 000 personnes répondaient à l'enquête *Parlons retraites* menée par la CFDT. Interrogés sur leur perception du départ en retraite, 11% des sondés répondaient « *Je le vois comme une rupture et ça m'angoisse* » ; 44% « *Je le vois comme une rupture et je l'attends* » et 45% « *Je le vois comme une transition douce* ».

SMIC

Montant au 1^{er} janvier 2019 :

- **10,03 €** brut par heure
- **1521,22 €** brut mensuel (1204 € net) pour 35 heures hebdomadaires
- En cas d'heures supplémentaires, le salaire horaire de la 36^e à la 39^e heure est majoré de 25%.



SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER ET EMPLOYÉ

(résultats provisoires)

- + **0,8%** au 1^{er} trimestre 2019
- + **1,6%** sur un an



MINIMUM GARANTI

Servant de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales, il est établi à **3,62 €** en 2019.

PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE

3377 € par mois ou **40524 €** par an (chiffres pour 2019).

PRIX À LA CONSOMMATION

- Hausse 0,3%** en avril
- Hausse 0,1%** en mai
- + **0,9%** en rythme annuel.



ALLOCATIONS FAMILIALES



Montants calculés sur les revenus nets catégoriels de 2017.

- Avec **deux enfants** à charge :
 - Pour des ressources annuelles inférieures ou égales à **68 217 €**, le montant de base s'élève à : **131,55 €**
 - Pour des ressources comprises entre **68 217 €** et **90 926 €** : **65,78 €**
 - Plus de **90 926 €** : **32,89 €**

- Avec **trois enfants** à charge :
 - Ressources annuelles inférieures ou égales à **73 901 €** : **300,11 €**
 - Ressources comprises entre **73 901 €** et **96 610 €** : **150,05 €**
 - Plus de **96 610 €** : **75,03 €**

- Avec **quatre enfants** à charge :
 - Ressources annuelles inférieures ou égales à **79 585 €** : **468,67 €**
 - Ressources comprises entre **79 585 €** et **102 294 €** : **234,33 €**
 - Plus de **102 294 €** : **117,17 €**

ASSURANCE-MALADIE

Les dépenses du régime général progressent de **2%** en rythme annuel.



REVENU MENSUEL DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Montants forfaitaires
 Personne seule : **559,74 €**
 Couple sans enfant : **839,62 €**
 Avec un enfant : **1007,55 €**
 Par enfant supplémentaire : **223,89 €**

Variant en fonction des ressources du foyer.

CHÔMAGE-ASSURANCE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) comprend une part fixe à **11,92 €** + une part variable égale à **40,4%** du salaire journalier de référence (SJR). Cette somme doit être comprise entre **57%** et **75%** du salaire journalier de référence. Minimum : **29,06 €** par jour, après un emploi à taux plein. Quant à l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF), elle est fixée à **20,81 €**.

CHÔMAGE-SOLIDARITÉ

Allocation de solidarité spécifique, règle générale : **16,74 €** par jour.

RETRAITE

Le minimum contributif s'élève à **636,57 €** par mois (**695,59 €** pour le minimum contributif majoré). Le plafond des retraites pour l'attribution du minimum contributif est fixé à **1177,44 €** par mois en 2019. L'Aspa (allocation de solidarité aux personnes âgées) : **868,20 €** par mois pour une personne seule et **1347,88 €** pour un couple.

HANDICAP

Allocation aux adultes handicapés (AAH) sans ressources : **860 €** par mois. Le montant du complément de ressources est fixé à **179,31 €**. La garantie de ressources s'élève à **1039,31 €**.

FONCTION PUBLIQUE

Valeur du point : **4,6860 €** brut

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Point Agirc-Arrco : **1,2588 €**
 Point Ircantec : **0,48031 €**

ÉVOLUTION DES LOYERS

L'indice de référence des loyers (IRL) de l'Insee, s'établit à **129,38** au 1^{er} trimestre 2019. Soit une hausse de 1,70% sur un an.



Pour aller plus loin

- La CFDT met en ligne « Déchiffrages », les principaux indices économiques et sociaux en France, en Europe et dans le monde. Régulièrement mis à jour, cet outil réalisé en interne, est une mine d'informations fiables pour tous les adhérents : <https://www.cfdt.fr/chiffres>

En savoir plus

- Assurance maladie www.ameli.fr
- Sécurité sociale www.securite-sociale.fr
- Mutualité sociale agricole www.msa.fr
- Allocations familiales www.caf.fr
- Handicap www.agefiph.fr www.fiphfp.fr www.handicap.gouv.fr
- Retraites www.retraite.cnnav.fr www.agirc-arrco.fr/
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) www.insee.fr
- Formation www.orientation-pour-tous.fr





La Joconde nue!

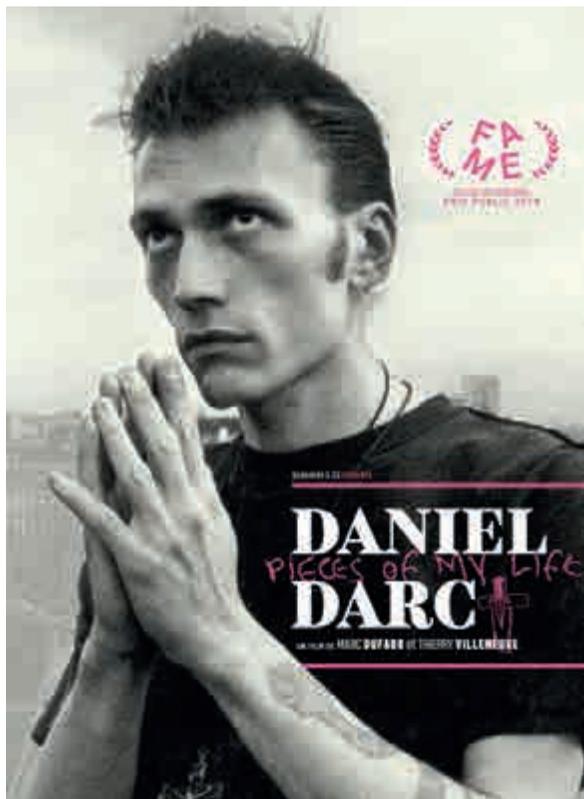
Enquête autour d'un dessin

Le Domaine de Chantilly propose jusqu'au 6 octobre une exposition intitulée « La Joconde nue ». Le musée Condé de Chantilly détient un dessin de grande taille représentant une femme mi-nue dans une pose qui rappelle celle de la Joconde. Après avoir suscité bien des débats, les analyses les plus récentes et les experts en ont conclu que ce tableau avait été réalisé dans l'atelier de Léonard de Vinci. Pour le 500^e anniversaire de la mort du maître, l'exposition retrace le parcours original de l'enquête autour de ce dessin qui a traversé les siècles et inspiré de nombreux artistes dont certaines œuvres sont présentées dans le cadre de l'exposition.

Salle du Jeu de Paume du Domaine de Chantilly (Oise)
www.domainedechantilly.com/fr



**LIRE
VOIR
ENTENDRE**



Daniel Darc, Pieces of my Life

Poète, rockeur et junkie,
portrait intime

Mort à 53 ans après une vie d'excès, Daniel Darc a traversé les modes et transcendé l'oubli. Sa silhouette frêle et vacillante arpentant Paris est filmée ici sur quelque vingt-cinq ans, du fond du trou des années 90 à sa résurrection artistique au début des années 2000. Incroyable document que ce portrait signé Marc Dufaud et Thierry Villeneuve. Le premier, ami du chanteur, l'a suivi avec sa caméra des années durant. Le second lui a permis de construire, à partir de ces images intimes, arrachées au réel, un film qui n'est ni voyeuriste ni hagiographique. C'est un portrait en pièces, un « rockumentaire » dont chaque moment, qu'il soit confession, improvisation, provocation ou déambulation, livre la vérité d'une vie en éclats, violente, écorchée, fulgurante. Une vie de punk, comme Darc se présentait lui-même, qui témoigne d'une époque et évoque aussi la vie brûlée des grands poètes.

Sortie en salles le 24 juillet.

S'émanciper? Chiche!

Mettre l'émancipation au cœur
du travail

Cet ouvrage, préfacé par Laurent Berger avec une postface signée Élisabeth Le Gac (secrétaire générale de l'Union régionale Rhône-Alpes puis Auvergne-Rhône-Alpes de 2008 à 2018), met en lumière l'importance et la qualité de la réflexion des militants CFDT lors des USE (université syndicale d'été). Y est



ainsi compilée la substantifique moelle des trois USE régionales de 2014, 2015 et 2017 avec pour fil rouge l'émancipation (notamment au travail), un thème cher à la CFDT.

Michel Weill, éditions Chronique Sociale, 224 pages.

Banlieues parisiennes Noir

13 histoires de territoires mal
connus

Ici, la banlieue n'est pas « rouge » mais « noire ». Comme la couleur des polars. Dans cette banlieue, celle du Grand Paris, vont se dérouler 13 histoires : 13 auteurs ont été sollicités pour écrire une nouvelle « noire », dans une ville de leur choix. Mantes-la-Jolie, Nanterre, Boulogne-Billancourt, Montreuil, Saint-Ouen ou Fleury-Mérogis deviennent le décor (voire le personnage) d'une intrigue. Ce recueil de nouvelles noires dessine une cartographie originale d'un territoire mal connu et souvent mal considéré.

Avec des textes de Guillaume Balsamo, Marc Villard, Karim Madani ou encore Patrick Pécherot, qui signe avec *Le jour où Johnny est mort*, une histoire qui se déroule à Nanterre, un texte élégant et nostalgique.

Asphalte éditions, ouvrage coordonné par Hervé Delouche, 272 pages.



Renan Luce 2019

Et tant pis
pour les ronchons!

La vie quotidienne, depuis des lustres, éclaire les ritournelles. En décrivant les souffrances affectives engendrées par les séparations, les bonheurs sensuels que la culture libertaire autorise ou les modifications de la vie sociale, Renan Luce renouvelle une tradition bien ancrée. Mais la simplicité de son vocabulaire ne doit pas tromper : rien n'est difficile comme de faire surgir une vérité commune sans verser dans la banalité. Ses mélodies, travaillées de telle sorte qu'elles paraissent naturelles, agissent comme un charme. Achevant son album par un joli programme, « À bientôt renouveau », Renan Luce claqué le bec des ronchons. C'était mieux demain!

Label Barclay/Universal.

La traversée du Azhar

Off d'Avignon

Après le démantèlement d'un camp de réfugiés, Philippe et sa femme décident d'accueillir un demandeur d'asile pendant un mois. Au contact de Azhar, c'est son nom, les relations au sein de la famille vont évoluer et révéler les personnalités et l'humanisme de chacun, y compris ceux du réfugié. C'est la traversée de cet étranger venu d'Orient dans une famille occidentale que présentera la compagnie L'Explique-Songe au Parvis d'Avignon dans le cadre du festival off chaque jour, à partir de 14 heures.

Mise en scène de Valérie Castel Jorcy. Du 5 au 15 juillet, relâche le 10. Spectacle labellisé par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra).

**Sélection
bandes
dessinées**



Demain, demain II
La vie d'après

1971, en moins d'un mois, les bidonvilles de Nanterre sont rasés. Le Premier ministre Chaban-Delmas a fait table rase d'un passé que les gouvernements successifs ont longtemps caché. Pendant des années, des dizaines de milliers d'immigrés s'y sont entassés dans des conditions déplorables

pour venir gonfler les rangs des travailleurs appelés à reconstruire la France. Dans ce deuxième volume de *Demain, demain*, dont l'histoire débute en 1973, Laurent Maffre s'intéresse à la vie d'après. Celle des cités de transit. Celle des brimades de Rouge-Gorge, un ancien militaire chargé de gérer la vie des baraquements pour le compte du gérant; du contrôle du syndicat maison sur les ouvriers de l'usine d'à côté, du terrain vague aménagé en terrain de foot, des sorties en mobylette, des rêves de cinéma des adolescents, etc. L'auteur révèle avec justesse et tendresse un pan du xx^e siècle oublié des livres d'histoire.

Arte Éditions/Actes Sud BD, 192 pages

Le travail m'a tué

Une BD au service d'une histoire vraie

Le récit d'une descente aux enfers vécue par un salarié dans son entreprise, jusqu'au drame. Tel est le propos de cet album magnifique où la force



du trait, la puissance des planches font plus que ne le pourraient des mots. Partant d'une histoire vraie, nourri d'une enquête approfondie, l'ouvrage retrace le parcours d'une victime du monde du travail, broyé par la violence de l'entreprise. Il décrit comment l'état se resserre petit à petit autour du salarié, ingénieur embauché par une grande marque d'automobiles, comment sa vie insidieusement déraile, comment il perd pied face à une hiérarchie humiliante et inhumaine. Un récit glaçant et un dessin *uppercut* pour décrire l'univers du travail qui détruit. À lire absolument!

Hubert Prolongeau et Arnaud Delalande, dessins de Grégory Mardon, Futuropolis, 120 pages.



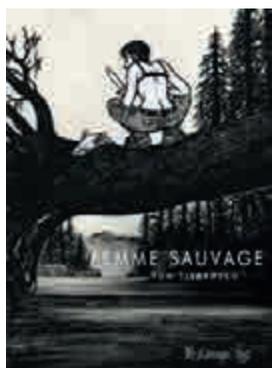
Femme sauvage

Fuir le chaos

Dans un avenir très proche – trop proche? –, une jeune Américaine fuit un monde au bord de l'effondrement, dévitalisé par la cupidité des gouvernants et les dérèglements climatiques. Elle abandonne tout, sa ville, son amoureux, sa mère pour s'enfoncer dans la forêt

profonde. Ce retour à la vie sauvage n'a rien d'une sinécure. Sous le crayon gras de Tom Tirabosco, la nature est angoissante. Elle représente pourtant le seul espoir de survie d'une espèce lancée comme un camion fou sur la route de son autoextermination. À lire un jour de soleil.

Futuropolis, 240 pages.



Rêves de jeunesse

De la déchetterie au nouveau monde

Job d'été : Salomé est gardienne de déchetterie au milieu de nulle part. De cet endroit où l'on abandonne ce qui est cassé, usé, inutile, superflu, Alain Raoust fait un lieu de passage et de rencontres improbables, où chaque chose et chacun semblent retrouver le goût de la vie et de la résistance, malgré tout. Fable implacable sur un monde qui broie les rêves, le film débute sur un lendemain qui déchante et des souvenirs amers. Puis, peu à peu, il construit, à partir des braises échouées dans cette déchetterie, un feu qui se rallume, une communauté qui retrouve le chemin de l'utopie et du vivre-ensemble. Ce film poétique ne s'enferme dans aucun registre, il joue des ruptures, des oppositions de ton, il quitte le réalisme pour s'ancrer résolument dans la fable. Un enchantement, porté par la trop rare Salomé Richard dans le rôle principal.

Sortie en salles le 4 septembre.



Igor Levit Un pianiste exceptionnel

On doit toujours mettre à l'épreuve l'enthousiasme que suscite une expérience esthétique. Étions-nous, le jour où nous avons entendu tel ou tel artiste, aussi dégagé des passions qu'on le croyait ? N'a-t-on pas été berné par sa propre bonne humeur du jour ou du soir ? Et puis, le disque vient confirmer ce que l'on a ressenti. Igor Levit est l'un des plus grands pianistes de notre époque. Ce jeune Germano-Russe déchaîne le tumulte en conservant la clarté du discours musical, devient calme comme un fleuve la nuit, resurgit comme un diable. On pourrait citer le programme de ce double disque : Bach, Schumann, Liszt, Busoni et même Bill Evans, mais cela ne donnerait qu'une indication vague. Igor Levit offre une expérience éblouissante. **Life**, 2 CD, label Sony Classical.



Le Trio Tapestry Un songe chaleureux

Le saxophoniste américain Joe Lovano possède une sonorité chaleureuse qui signe les êtres humains vraiment fraternels. À ses côtés, Marilyn Crispell, une pianiste venue de Philadelphie, joue des harmonies comme on laisse planer le mystère, invoque Debussy sur les docks de son imagination. Le batteur intervient par intermittence, avec intelligence. Un trio dont le sens du rythme est d'abord intérieur, voilà qui tranche avec les lourdauds à l'épate ou les bavards. En les écoutant, le mélomane a l'impression d'atteindre une terre où vivre ses rêves. N'est-ce pas déjà merveilleux ? **Label ECM/Universal.**



Sorcières

Qui étaient-elles vraiment ?

Femme féconde, femme fatale, femme objet... d'où viennent les injonctions sociétales qui dictent aux femmes aujourd'hui encore ce qu'elles devraient être ; et surtout pourquoi perdurent-elles à travers les siècles, envers et contre tous les combats féministes ? L'auteure Mona Chollet, journaliste au *Monde diplomatique*, offre quelques pistes de réflexion en relatant une partie de l'histoire occulte et morbide (politique ?) de la chasse aux sorcières. Elle est partie d'un autre triptyque : les femmes célibataires ou veuves, les femmes sans enfant et les femmes âgées, parmi celles qui étaient condamnées au bûcher, à la Renaissance... Des « sorcières », selon un conglomérat d'individus craignant de perdre leurs privilèges face à la *puissance invaincue des femmes*. De scènes insoutenables en tabous modernes et non moins cruels, l'auteure livre un travail d'une extrême qualité, fourmillant de recherches historiques et de témoignages contemporains. Un livre précieux à conserver comme un grimoire. **Éditions Zones, 240 pages.**



Les Furies Western de femmes

Après *Terreur apache* et *Lune pâle* de W. R. Burnett, de la série dirigée par Bertrand Tavernier (*L'Ouest, le vrai*), voici *Les Furies*, de Niven Busch, auteur du fameux roman *Duel au soleil*, porté à l'écran par King Vidor. Cette fois, l'histoire met en scène l'affrontement de deux femmes, Vance, la fille de Temple Jefford, un riche fermier, et Florence, qui pourrait devenir sa future belle-mère. Vance se croit évincée par cette femme. Au-delà de son caractère œdipien, ce roman vaut aussi pour son témoignage sur les rapports entre les « bons Blancs » dominateurs et ceux qu'on appellera plus tard les « chicanos », écrasés et relégués. Bref, un roman d'actualité en somme. **Éditions Actes Sud, 288 pages.**



Les Écœurés Un polar chez les gilets jaunes

Alain Devers, policier en formation, est envoyé à « Saint-Plennech », en Bretagne. À peine débarqué, il se voit confier une mission : infiltrer le mouvement des gilets jaunes et surveiller l'agitation qui gagne le rond-point du Mouchoir rouge. Sur place, il fait la rencontre de Claire. La jeune femme enchaîne les petits boulots et a récemment été licenciée par une entreprise de la grande distribution. Comme des dizaines d'habitants du coin, elle est venue exprimer sa colère et sa détresse. Alors que la mobilisation bat son plein, une voiture fonce dans la foule. Accident ou assassinat ? Gérard Delteil plonge le lecteur en pleine crise sociale et dresse le portrait d'une France en perte de repères. Il dépeint les rivalités politiques qui s'affrontent sur l'asphalte, tout en lorgnant les urnes. Un thriller politique et social agréable à lire. **Éditions du Seuil, 240 pages.**

Et aussi

● **À la recherche de l'Europe sociale**
À l'aube d'une nouvelle mandature européenne où les questions sociales et écologiques prennent une place centrale, cet ouvrage livre des clés de compréhension de la construction européenne et de ses nouveaux enjeux. *À la recherche de l'Europe sociale*, par le politologue Philippe Pochet, directeur général de l'Institut syndical européen et

professeur à l'Université catholique de Louvain.

Éditions PUF, 372 pages.

● **Des Hommes en noir**
Un polar colombien, c'est suffisamment rare pour être signalé mais ce n'est pas le seul mérite de ce livre de Santiago Gamboa. Il nous plonge dans l'univers opaque des sectes qui fleurissent dans le pays comme dans toute l'Amérique du Sud. Ici, deux journalistes enquêtent sur une fusillade qui a coûté la vie à plusieurs hommes. **À peine sortie**

des guérillas, la Colombie doit faire face à de nouvelles menaces. Éditions Métailié « Noir », 368 pages.

● **Le Cahier de recettes**
Voici un roman dont le titre donne l'eau à la bouche et pour cause, *Le Cahier de recettes* est un récit gourmand, émouvant et généreux. Le père de Julien est cuisinier au Relais fleuri et il refuse que son fils prenne la même voie que lui. On entend les oignons rissoler, on les sent, on va même jusqu'à pleurer... Jacky Durand, Éditions Stock, 216 pages.

Cfdt:

PETITES ANNONCES

Locations vacances

OFFRES

- 03 La Guiermie.** Gîte pleine nature rustique et chaleureux, 700 m d'alt, 2x 6 pl. Prix 345/360 €/sem. Tél. 04 70 41 10 12 gitelesmignards.com
- 04 Alpes-de-Haute-Provence.** Gde mais familiale, 12 pers, 3 ch lits doub., 2 ch à 2 lits + 1 stud (poss. de louer qu'une partie de la mais). Tél. 06 26 39 68 87 h.liquier@wanadoo.fr
- 04 Rioclar.** T4 meublé, rdc en montagne (alt. 1240 m), vallée de l'Ubaye, 5 à 10 km comm, locat à l'année. Prix 600 €/mois + provis./charges (régulées fin année ou séjour), courts séjours (hors sais, charges non comprises) 200 €/sem, 250 €/10 j, 300 €/2 sem. Tél. 04 91 86 03 91 maloudurando@gmail.com
- 05 Guillestre Queyras.** Stud 2 pers, expo sud, rdc villa jard, park à prox spot d'escalade la « Rue des Masques », juin/sept 230 €/sem. Tél. 04 42 21 08 55 06 86 74 31 81
- 06 Cannes-croisette.** Stud rénov, contemp, 28 m², tt équip, proch comm. & commod, clim, résid gardien, 4^e étage, asc, séj sans voit, voisin calm, plage 50 m, 1 p vie (sal/ch), canap-lit 140 & lit doub « armoire-lit », TV, balc, store, cuis ouvert éq, sdb, douch, lav-ling, WC sép, draps/serv. Prix 500 €/sem du 29/6 au 13/7, 550 €/sem du 13/7 au 27/7, 600 €/sem du 27/7 au 17/8, 550 €/sem du 17/8 au 31/8, 400 €/sem en sept, réduc prévue si



Un service de petites annonces gratuites est offert à nos lecteurs réguliers. Il est réservé aux particuliers, à l'exclusion des organisations, groupements ou associations. Pour en bénéficier, vous devez indiquer votre numéro d'identification d'abonné ou joindre l'étiquette d'envoi du journal. Des annonces toutes catégories (sauf à caractère commercial ou matrimonial) sont possibles, la rédaction se réservant le droit de ne pas retenir celles qu'elle jugerait choquantes ou de différer celles qui relèvent plutôt de l'affichage de quartier.

Par ailleurs, Cfdt Magazine décline toute responsabilité quant à la qualité des prestations proposées.

Écrire à: Cfdt Magazine, service des petites annonces, 4 bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19.

quinz, 50 € pour les adh Cfdt. Tél. 06 47 75 98 07

06 Cannes-La Bocca. Apt F2, jard, gar, pisc, plage, comm à 100 m, anim ok, ttes pér. Tél. 06 71 24 42 99 apr 20h. moustin.serge@wanadoo.fr

06 Côte d'Azur. Gîtes de Fr, 3 épis 1/6 pers à partir de 249 €/sem et 45 €/nuit, ancy ok, mer 20 minutes, rivière 300 m, cadeau adh Cfdt. Tél. 04 93 42 93 58 - 06 32 75 51 07 www.locations-06.fr - pascal.codua@wanadoo.fr

06 Grasse. T2, 1 ch, 1 séj, 2/4 pers, 34 m², sur les hauts de Grasse au calm, lumin, cuis US, 2 terras 8 m², sdb, WC sép, wifi, 250/450 €/sem, locat mois stag/étud/mut : Tél. 06 09 48 23 00 jm.ghisalberti@wanadoo.fr - www.ghisalberti.net

06 Le Cannet. Apt F2, meublé, 2 pers, 1^{er} étage, tt conf, 3 km de Cannes (festiv., plages sable fin) bus 100 m, anim ok, 250 €/sem ttc. Tél. 04 93 46 00 27 http://loue06.simplesite.com http://yvo06.simplesite.com

11 Durban-Corbières. Apt 3 pers, 47 m², tt équip, linges fournis, anim ok, 25 km mer, châteaux cathares. Prix hors sais 270 €/sem, sais 370 €/sem, poss. nuit/we. Tél. 04 68 45 88 82 - 06 25 57 91 37

11 Les Cabanes de Fleury. Mais T4, 4/7 pers, « station pavillon bleu », clim, terras, park, 2 ports plais & rives Aude 50 m, mer 450 m, prox St-Pierre-la-Mer et Valras, pêche, rando, cyclo, ttes sais de 285/565 €/sem, poss de locat au mois. Tél. 06 07 08 06 08. genedurose@gmail.com

11 Port Leucate. Apt T2, 4 pers, tt conf., prox de Port Barcarès, St Cyprien & 45 km de l'Espagne, vue sur le Chenal & Massif des Corbières, accès port de Plaisance, comm. & 500 m de plage. Prix selon périod 245/485 €/sem. Tél. 06 84 73 78 11 virginie.gosselin75@wanadoo.fr

12 Millau. Gîte, 3 ch, sdb, buanderie, cuis, park. ouvert juin/sept. Prix 370/390 €/sem. Tél. 06 47 46 73 19 privatjean-marc@orange.fr

13 La Ciotat. Apt T2, 4 pers, 35 m², tt conf, tt équip, balc sud, libre quinz d'août ou court séjour. Prix 350/450 €/sem sel sais. Tél. 06 59 33 76 60 nathalie.posta@orange.fr

14 Auberville. Mobil hom, 90 km Étretat, terr de camping 4* Camping des Ammonites, vue sur mer. Du 3 au 17 août. Loc poss. WE. Tél. 06 26 85 09 07. blanchandin.e@hotmail.fr

14 Villers-sur-Mer. Apt 2 p, 35 m², 5 km Deauville, tt conf, loggia fermée, vue mer, plage, comm à 50 m. Prix 375/450 €/sem. Tél. 06 20 33 61 30 alicepichon@hotmail.fr

17 La Palmyre. Apt 2/3 pers, park privé s.sol rédit, prox ts comm, 400/650 €/sem. Tél. 06 37 97 26 59. jchristo.gir@wanadoo.fr www.lapalmyrecotesauvage.jimdo.com

17 Royan-Pontailiac. Apt 4/6 pers, vue mer, 300 m plage, 2 p + mez + loggia, TV, park. Prix 380/450 €/sem sel sais. Tél. 05 45 68 58 44 - 06 74 50 08 9

17 La Rochelle. Apt 93 m² tt conf, 1^{er} étage résid calm 3 étage sans vis-à-vis, vue sur parc privé, situé ds impasse, park privé, prox ts comm, 8 mn à pied du port. Prix 500 €/sem du 6 mai au 30 Sept 2019. Tél. 07 81 90 21 08. pascal.prouteau@hotmail.fr

22 Plancoët. Gd gîte campagne, idéal gde famille 6/10 pers, 120 m², 4 ch, 2 sdb, grd séjour, cadre tr calm, étang privé, rando, golf, ctre équestre & comm 4 km, mer 15 km, tte l'ann de 350/500 €/sem. Tél. 02 99 19 13 45 - 06 71 69 52 28

22 Saint-Brieuc. Mais 5/6 pers, 5 p, 5 km mer, 15 minutes à pied ctre-ville, calm. Prix 300 €/sem/juil. Tél. 06 62 50 07 54 mado.lefaucheur@gmail.com

24 Bergerac. Stud neuf, meublé et équip, 25 m², coin cuis, douche italienne, WC, terr, ch, table et parasol, quartier calm, proxi ctre ville, adhérent Cfdt 400 €/sem de juin/sept. Tél. 07 68 70 20 26

29 Finistère. Stud 2 pers, bord de mer, entre Brest et Le Conquet, tt conf, jard, accès direct plage par chemin privé. Prix 239-319 €/sem. Tél. 02 98 48 99 22 06 86 07 31 12. elisabeth.thurillat@yahoo.fr

29 Morlaix. Mais 4 pers, bord de mer, agréable et boisée, grd jard, calm, wifi, TV, amivac. Prix 300/390 €/sem. Tél. 02 98 72 25 20 - 06 09 17 04 75 quere.rouxel@gmail.com

29 Plobannaec-Lesconil. Mobilh, tt conf, chauffage, 4/5 pers, 3 ch, impass calm, jard, verger, comm 1 km, plage 3 km, port, pêche 5 m, tte l'année de 260/330 €/sem. poss. we hs. Tél. 02 98 82 22 81 - 06 19 84 94 12 gwen@eg-informatique.com

29 Plobannaec-Lesconil. Mais 3/4 pers, 2 ch, tt conf, jard, terras, ds hameau à la campagne non isolé, plage 1,5 km, comm 3 km 230/550 €/sem cc. Tél. 02 98 87 77 12 - 06 83 82 45 64 Mie.le-brun@laposte.net

29 Plouhinec. Sud Finistère. Le château de Locqueran propose meublés, 1/3 pers, calm, au bord de l'estuaire du Goxen. Prix 249/599 €/sem TTC. Tél. 06 19 04 02 94. locqueran@laposte.net Site https://locqueran.jimdo.com

30 Port Camargue - Le Grau Du Roi. Mais T3 meublée, plage, lac. Prix 650 €/mois à l'année, charges régulées fin d'ann ou séjour courts ttc 200 €/sem, 250 €/10 j, 300 €/2 sem. Caution égale au montant du loyer. Tél. 04 91 86 03 91. maloudurando@gmail.com

31 Luchon. Apt. cœur ville, tt conf, 2 ch, park. 400 €/sem, 600 €/3 sem. (curistes). Tél. 06 30 08 74 93 jeanluclacambra@gmail.com

31 Soueich. Mais village Piémont Pyrénées, 6 pers, 3 ch, tt conf, esp vert, calm, rando,

vélo, vtt, pêche, ancy ok. Libre juillet/août. Tél. 05 62 67 75 74 - 06 73 25 50 18

31 Superbagnères. Apt 5 pers, tt conf, vue montagnes, balcon, été comme hiver, 18 km Luchon, proche de l'Espagne. Du 1^{er} juin/31 août. Prix été 250 €/sem. Tél. 06 29 20 38 13.

yalande.valladeau@orange.fr
33 Bassin d'Arcachon. Mobilh 4 pers, grd ter privé, ombragé, tr calm, plage. mai/juin, 320 €/sem. Tél. 06 45 09 55 41 - 05 56 26 82 44

34 Sète plage. Villa indép 8/10 pers, 4 ch, tt conf, 3 s d'eau, 3 dches, 3 WC, terras, gar, jard clos, plage 300 m, anim ok, ttes pér. Tél. 04 91 68 07 07 - 06 85 68 95 69 floreal7@wanadoo.fr floreal.sete.monsite-orange.fr/

39 Haut-Jura Les Rousses. Appt 45 m², 1120-1680 m, stat été/hiver, 3 km Suisse, tt conf, 4/6 pers, lac, golf, rando, ski alp/ski fond/raquet, cheminée, gar, proch centr & comm, courts séj poss. Prix 330 €/sem. Tél. 03 84 72 61 33 veronique.detroit@laposte.net.

39 Les Rousses. Apt 24 m², 2/4 pers, classé par off. tourisme, kitchen, ch, coin montagne, hs Prix 280 €/sem, bs 250 €/sem. Tél. 06 62 53 66 64 (apr 17h) francoise390@orange.fr

39 Longchaumois Haut-Jura. Gîte rural été/hiver, tt conf, jard, panorama, prox Suisse, 2/3 pers de 280/320 €/sem. Tél. 03 84 45 36 34

40 Biscarrosse. Mobilh 4 pers, camp 4*, calm, piqç, tt équip, 700 m du lac, libre sem 33/34/35. Blanblan0840@orange.fr
44 Pornic. T2 4/6 pers, rés pisc, tt conf, mer, comm 500 m. Prix 200/460 €/sem, phot par mail. Tél. 02 41 30 17 57 - 06 03 50 39 40

56 Camoël. Mais ind, gd terr, 5 pers, 2 ch, cuis éq, lav-vaiss, lav-linge, TV, linge mais fournil. Prix 350 €/sem, 600 €/quinz du 24/8 au 28/9. phot s/dem. Tél. 02 52 20 04 07 lgoubin@wanadoo.fr

56 Gâvres. Mais mitoyenne, 4 pers, 2 ch, sdb, 2 WC, terras clôturée, salon, cuis amén, non-fumeur, animaux ok, après accord. Prix 400/500 €/sem à partir de juil. Tél. 06 30 10 50 87

62 Le Touquet. Apt 4 pers, tt équip, asc, balc, sal, jard, baie vitrée, pl sud, vue/parc arboré & phare, prox plages & port plais, parc aqua, centre hippiq, local vélo, espac ventr. Prix we à partir 100/120 €, 190/400 €/sem. Tél. 06 60 80 40 55 http://appart-letouquet.e-monsite.com - rouchosse@club-internet.fr

64 Hendaye. Apt T3, 60 m², sur les hauteurs d'Hendaye avec box fermé. Prix 450 à 750 €/sem, phot s/dem. Tél. 05 46 37 83 55

66 Canet Plage. Mais de plain-pied 3 faces, 300 m², 2 ch, sa salle à manger, sdb à l'italienne, WC, 2 terras, BBQ. Prix 750 €/sem/juil, 850 €/sem/août.

PETITES ANNONCES

Tél. 06884805 85.

f.bousquetvidal@free.fr

66 Collioure. Stud séj, canap. lit, cuis, séparée, s.d'eau, sanitaires, pte terrass, park. libre, ds rés. fermée, 50 m plage, 300 €/sem. Tél. 0160141777 (hors saison ns contacter).

66 Le Barcarès. Mais clim refaite, 5 pers, ds résid avec pisc, park. Prix 400/700 €/sem sel périod. Infos/phot s/dem. Tél. 0633671829. dudu.cyril@wanadoo.fr

67 Balbronn. Pte mais alsacien typiq indép, ¼ pers, cour fermée, jard, situat tr calm, pt village viticol. prox forêt vosgienne, 20 km Strasbourg. Prix 383/453 €/sem. Tél. 0388505483 daniel.wunderlich@laposte.net

www.gite-rural-alsace.org
68 Alsace. (prox Colmar, Rte vins, Vosges, Allemagne, Suisse), Gîte de Fr. 3^e épis gîte de Fr., 1 ch, balc, 43 m², 2/4 pers, tt conf, cuis US, jard, bbc, gar, draps four, wifi. Prix 250/380 €/sem, 180 €/we. Tél. 0609482300.

www.gite-ghisalberti.com.
73 Palagnan-la-Vanoise & Aix-les-Bains. 1) Apt 2/14 pers, conf, calm, stat. vill, pisc, patinoire, été/hiv : de 160/3110 €/sem. 2) Stud 2/3 pers, gar port, ts comm, plage, port, bus gratuit, pied, rés, cure/vac. Prix 200/410 €/sem. Tél. 0479087143 0665023951 - praloloc@orange.fr www.praloloc.com

73 Valmorel. Gîte 92 m², 8/10 pers, 3 ch, WC, sdb, cuis éq, salon, TV, courette vue montagne. Tél. 0670723077

74 St-Jorioz. Mais rdj, 4 pers maxi, 2 p, 40 m², 2^e nvelles norm, tt conf & commod, park fermé, prox Semnoz & massif Bauges, Lac d'Annecy 100 m. Prix 300/450 €/sem, ttes sais, Cheq-vac ok. Tél. 0450016759 menerovaudes@orange.fr

75 Paris 14^e. Stud meublé étudiant/e, 6^e etag sans asc., ch, Kitchenette éq, WC, dche. Prix 590 €/m. Tél. 0160141777 therese.lecuyer207@orange.fr

81 Puyllaurens. Gîte modern., 4 pers, tt éq, jard, park, à la campagne, 1h Toulouse (3), Carcassonne (11) ou Albi (81). Prix 300/410 €/sem selon sais, à partir de 2 jours. Tél. 06218574 09 mijoe08@hotmail.fr - mijoe08.wix.com/auphildemijoe

83 La Londe-les-Maures. Apt T2 et mezzan. Vélux, 3^e et dernier étag, plage de Miramar, entre Hyères et le Lavandou, tt conf, plage 50 m, poss. phot, ttes sais, tarif suivant pér. Tél. 0685220866

83 La Londe-les-Maures. Appt T2 4 pers, 2^e ét, 1ch sépar, balc sur jard, face îles d'Hyères, rés calme & securis, park, plage 50 m, comm prox, petit chien accept, ttes sais, 220/560 €/sem. phot/demande. Tél. 06164159 08. jacky.lobbrecht@sfr.fr

83 La Londe-les-Maures. Apt F1, 4 pers, jard, plage & comm. à 50 m, animaux ok, ttes périodes. Tél. 0671244299 apr 20h. moustin.serge@wanadoo.fr

73 Les Saisies. Alt 1650 m. Apt 2p, 4 pers, tt conf, balc pl sud, vu montagne, proch centre station et comm & div activ, lug/ rail, ctre aquat, et sportif, activités de plein air proche des pistes. Prix à partir de 190 €/sem. Tél. 03264096 80 - 06608040 55. http://appart-saisies.e-monsite.com

81 Blan. Gîte rural indiv. à la campagne, entre Puyllaurens (81) et Revel (31). Tarif à sem. sel sais, cuis intégr. ouv sur s. à m/salon, cellier, WC, mic-o, lav-vaiss, frigo, lav-ling, mezzan. av. 1 ch/1 s d'eau,

ch lit 160, park priv sur terrain du gîte, terrass arr. mais donnant sur campagne. Tél. 06218574 09

mijoe08.wix.com/auphildemijoe
83 Agay Massif de l'Estérel. Stud 2/5 pers, terrass, vue mer, parc arboré, anim. enf, calm, hs. Tél. 0450393360 - 0626854151

83 Saint-Raphaël. (Agay) Apt T2, 4 pers, front mer, terra draps four, park, près comm, SNCF à 600 m, fev/nov 280 €/sem, dégressif si plus. em.autant@infonir.fr Tél. 0477542658 - 0680718777

83 Six-Fours-les-Plages. Près Sanary s/ mer. Apt 2/4 pers, ttes sais ds rés. calm, 400 m plages, prox comm. Prix 250/550 €/sem. (Loc au mois poss. hors sais). Tél. 0494341319 - 0620715573 phot s/dem. par mail corail98@gmail.com.

83 Six-Fours-les-Plages. Apt F2, ds domaine de la Coudoulière. Accès mer et comm à pied, 2^e etag av. asc., Park privatif, terrass ouvert. vue sur domaine, sal.princip. av. convert.,TV, coin cuis (frigo, congél. - plaq. cuisson 2 feux, hotte, four - mic-o, lave-vaiss, lave-lin, 1 ch 1 lit 2 pers (en 140) + coin nuit indép avec 2 lits gigognes (en 90), sdb douche, WC. Prix 338/668 €/sem en fonc. pér. = nous consulter). Tél. 0687761624

85 La Tranche-sur-Mer. (La Terrière). Mais indiv sur terr. clos ds impass proche plage et forêt. 2 ch, 5 pers. Puy du Fou 1h, La Rochelle 45 mn, parc aqua. Indian Forest 15 mn, 22 juil/24 août 500 €/sem, 24 août/14 sept 460 €/sem. Tél. 06242642 04 - pasmen@hotmail.fr

85 Le Fenouiller. Mobilh 4/6 pers, 2 ch, tt équip, 10 mn plages, terr fermée, parc aqua, pisc couverte, animation. Mai/juin 350 €/sem, 1/15 août 500 €/sem, 17/31 août et sept 450 €/sem. Tél. 0620211589

85 Les sables d'Olonne. Mais avec jard, 6 ch, 200 m plag et marché Arago, sal/ séj, cuis amén, lav-ling, lav-vaiss, s d'eau, dche, WC. Prix 679/966 €/sem sel pér. Tél. 02519513 19 - réf VILL LS07066

85 Vendée. Mais ind, plain pied, 3 pers, 900 m², 1,5 km ctre bourg, prix 360/480 €/sem sel pér de juin/sept. jean.metay@wanadoo.fr

85 Yonne. Mais. de plain-pied, prox. Avallon, Vézelay, parc du Morvan et Guédelon, ds lieu privilégié. Locat sem, we, ch, cuis tt éq, gde sal, WC, s. d'eau, tt rénov. Étag. 2 b ch, 2 lits dble, 1 lit sple, cour intér, jard fermé, près rivière, belle balade. Prix 300/450 €/sem sel périod. belles prestat, envirmt très agréable. Tél. 0386738178 - 0781854797 nussbaumrodolphe@yahoo.fr

97 Martinique. Apt F2 aux Anses-d'Arlet, plage 5 mn à pied, tt conf, park. Prix 300/450 €/sem, Tél. 0696817168 mndlt@gmail.com

Portugal - Nazaré. Mais typiq pêcheur, 200m plage, ctre village, près marché couvert et restau, comm et marchés, 4 ch, 2 s. d'eau, 2 WC, 1 patio pour 8/9 pers. Phot s/dem. Prix mai/juin et sept 670 €/sem, juil/août 800 €/sem s.mouhot.turquier@gmail.com

Italie - Val-d'Aosta. Pt village, 800 m alt, lac 15 mn, randos, châteaux, mais ancien, 3 pers (lit suppl), indép, entour pré, park, balc, séj, ch, cuis US, sdb, sous charp, 70 m², conf, libre de juin à sept. Prix 400 €/sem. Tél. 0146586773 - 0689693737 raïmonda@free.fr

Italie - Sardaigne. Mais 130 m², tt conf, 2 ch, 2 sdb, WC, salon, sam, cuis éq, draps

et lings mais fournis, BBQ, Prix 450 €/sem Tél. 06086368 03. m.foccis@orange.fr

Maroc - Essaouira. Apt 90 m², 6 pers, 2 lits doub, 2 lits simpl, quartier tranqui près plage Mogador. Lumin et bien éq, Idéal pour une famille. Prix 350 €/sem valessouira@gmail.com

IMMOBILIER

VENTES

23 Magnat-l'Étrange. Ferme rénov, 200 m² habit, terr 2320 m², bordure forêt, grange 60 m², p à vivre 30 m², av. chemin., salon + sam 42 m², cuis, sdb, douche, WC, 1 ch, comble 85 m² aménag. 3 ch, 1 esp jeu. Prix 180000 € agnes.voisin23@orange.fr

34 Montpellier. Villa de 124 m², parcelle 487m², rdc - séjour, cuis US, 1 ch, sdb, WC, cellier. Etage. 3 ch, s d'eau, WC, garage, prox Tram, ctre ville 20 mn. Prix 295000 € à débattre. Tél. 0467611470 - 0611643373

35 Saint-Aubin-du-Cormier. Mais 6 p, 176m², terrain 1700 m², tte commod, tt comm, 15 mn Fougères, 20 mn Rennes, 5 mn A84. Rdc 2 ch, salon-séj, cuis éq, pisc chauff, WC. Etage. 3 gd ch, sdb, placards éq, complém.buanderie, cave, 2 gar., atelier plain pied. Phot. sur dem. Prix 283000 € de part. à part. Tél. 0642002923 valmi35@wanadoo.fr

38 Grenoble. Apt T5, 100 m², cave, garage, ds rés sécurisé, gd asc, 2 appar palier, cuis indép, séjour dble, 3 ch, 2 sdb, WC,ind, 4 étag orienté E-O, Prix 165000 €. Tél. 0474283721

38 Villard-de-Lans. Apt 2 p, 6 pers, ds pte résid, tt conf, tt équip, Garage et park, ttes commod, proche stat ski fond et piste, rando. Prix 99000 €. Tél. 0143397193 0647200400

45 Orléans Est Chécy. Mais 145 m² sur parcel 516 m², quartier résid, tt comm, rdc séj salon 40 m², cuis indép US, éq, 2 ch, sdb, éq, gar 30 m², Etage. 1 palier, 2 ch, placard intég, éq, s. d'eau, WC. Prix 278000 € net vendeur. Tél. 0630333577. clafosse@cfcd.fr

70 Vernois-sur-Mance. Mais.de camp, 40 km Vesoul, 19 km Bourbonne-les-bains, ville therm., rdc cuis, sal, ch WC, s. d'eau, cellier. Etage. 2 ch, grenier à côté. 3 granges dt 1 attenant, jolie écurie ancien. Prix 40000 €. Tél. 0662536664 francoise390@orange.fr

91 Montgeron. Mais type castor, 72 m², 3 ch, sdb, WC, gar. ext, 12 m², 2 caves, buanderie 12 m², aucun travail à faire, école prox. Prix 250000 €. Tél. 0768243945 bdhzi957@gmail.com

92 Clamart. Apt T4, 76 m², 3^e étag, asc, 3 ch, cuis, séj dble, sdb, WC, park, cave, bt sécur. Prix 375000 € Sans park 355000 €. Tél. 06068215 76

ACHATS

34 Hérault. Laurens & Autignac achète vieille maison avec gar., rénov., contrôles normes anciennes acceptées, toit + murs + ouvertures +planchers en bon état. Étude ttes propositions. Prix raisonnable à débat. Tél. 0623637024 (apr. 21h30).

34 Montpellier. Recherche à acheter apt sur Montpellier P2/P3 (Arceaux, Chaptal, Place Carnot...). Tél. 06680928 78 bakerweet@gmail.com

35 Morbihan. Cherche acquisition d'une mais. plain-pied dans le secteur Plôermel. Prix 80000 €. sylbert35@gmail.com
37 ou 72. Recherche urgent terrain à bâtir

ou mais avec trav. Secteur La Chartre-sur-le-Loir, Château du Loir, Neuillet Pont Pierre, pour instal. artisan. olivier-francine@wanadoo.fr

LOCATIONS

78 URGENT Recherche location. Apt type T3 ds les Yvelines, loyer maximum CC 800 €. Tél. +33 6 73197128. Faire prop. de préf. avec phot par jack78@hotmail.fr

54 Nancy et proche banlieue. Recherche mais 3 ch, jard et gar. à compter de juin 2019. Tél. 06813527 37. cfdt.cfdt@cpn-laxou.com

ÉCHANGES

29 Pluguffan. Échange mais bretonne, 5 pers, non-fumeur, proche Quimper, plage & sites à visiter, Concarneau, Douarnenez, Pointe du raz. Habitué échanges basés sur confiance et convivialité. Mais quartier calm avec tt conf, comm de prox à pied. Tél. 06339373 17. fred.duprez@laposte.net

35 Pleurtuit. Échange tte pér, mais famil, 4 ch, bord de mer, près de Dinard pour s'occuper d'anim. 2 chiens et poules. Tél. 06727227 44. adutertre49@gmail.com

44 Saint-Brévin. Échange en été stud 26 m², 2 pers, ent rénov, bord de mer, park, comm, loisirs à prox. Tél. 0683862691

05 Gap. Échange Mais ds les Hautes-Alpes, 4 ch, pour juil 2019. 800 m d'alt, contre mais ou apt au Havre ou environs, vue montagnes, prox sites touristique, nbreuses activités, rando, escalade, vélo, baignade, etc. ... festivals. Dates d'échange à préciser juil 2019. sdelia@orange.fr

DIVERS

07 Viviers. Vends voilier habitable, dériveur intégral, 6 m. "MICROSAIL" de 1982. Remorque route mise à l'eau. Voiles bon état, grand géniois neuf. Prix à débattre. Tél. 0689498067 - 0475047069 gallibert-bonneau@orange.fr

65 Vends voiture. Dacia Sandero 2/1.5 dci 90 ch stepway/de mai 2018. 24000 kms/garantie constructeur jusqu'en mai 2021. Prix 12200 €. Tél. 0618831185 william_rossi@europe.pall.com

66 Perpignan. Vends Fourgon utilitaire. C15 diesel « first », cause décès, 7 CV, attach remorq, bon état métal + carrosser, distrib faite, dossier facture entrec, blanc, 435000 km, année 1^{er} avril 1996. Prix 2000 € à débattre. Tél. 06236370 24 (apr 21h30 Perpignan).

73 Cognin. Vends barque non motorisée, type Bologne, 5 m, 5 pers, bâche et rames. Prix 1500 €. Tél. 06 84 85 19 64

83 Saint-Aygulf. Vends Citroën Xsara Picasso HDI 90 cv, série exclusive, entretiens réalisés, factures ds travaux dispo, diesel, 220000 km. Prix 3500 €. Tél. 06 84 98 19 99



En raison du nombre important de demandes de publication et compte tenu du manque d'espace disponible, retrouvez l'intégralité des petites annonces sur <https://monespace.cfdt.fr>.